

1984

14

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Brigitte FRANCOIS

Le Fonctionnement des Salles
de lecture et des Services de
références dans les bibliothèques
publiques de la Ville de Paris

ANNEE : 1984

20^{ème} PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Brigitte FRANCOIS

Le Fonctionnement des Salles de lecture et des Services
de références dans les bibliothèques publiques
de la Ville de Paris

Directrice de Mémoire

Melle M.BEAUDIQUEZ



1984

14

Année : 1984 20ème promotion

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21 Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

FRANCOIS (Brigitte)

Le Fonctionnement des Salles de lecture et des Services de références dans les bibliothèques publiques de la Ville de Paris : mémoire / présenté par Brigitte François. - Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des bibliothèques ,1984. - 68p. ; 30cm.

Mémoire E.N.S.B. : Techniques documentaires : Villeurbanne : 1984

Salle de lecture - Service de références
Bibliothèque municipale, Paris

Etude du fonctionnement et des activités d'une Salle de lecture par rapport aux autres services d'une bibliothèque, à partir d'une enquête auprès de quelques bibliothèques publiques parisiennes.

Je tiens ici à remercier les chefs d'établissements et leur personnel pour l'aide qu'ils ont bien voulu m'apporter, et en particulier Mesdames C.Dufeil, F.F.Sales, C.Israel et Messieurs L.Passion et G.Pierrey.

Mes remerciements vont aussi à Monsieur J.P.Sakoun et Madame D.Roberty du Bureau des bibliothèques, ainsi qu'à Mademoiselle M.Beaudiquez pour ses bons conseils.

Table des matières

Page

INTRODUCTION	I
I - <u>L'évolution de la réflexion sur le Service de références d'une bibliothèque publique</u>	3
A - 1910.E.Morel:la bibliothèque publique sur le modèle des bibliothèques anglaises	4
B - Années 30.S.de Ricci-L.Crozet:l'aspect traditionnel des bibliothèques publiques	4
C - 1948:un nouveau départ pour le Service de références	5
D - Les années 70-80:l'approfondissement de la réflexion sur les missions de la bibliothèque publique	6
E - Conclusion	9
II - <u>Présentation du réseau parisien</u>	II
A - Rappel historique	12
B - La Salle de lecture et la consultation sur place dans la programmation des bibliothèques parisiennes	14
III.- <u>Présentation de la méthode et des bibliothèques étudiées</u>	16
A - La méthode adoptée pour l'enquête	17
B - Choix des bibliothèques	18
IV - <u>Les résultats de l'enquête</u>	20
A - L'organisation matérielle et spatiale des Salles de lecture	21
a - L'organisation spatiale	21
b - L'information de l'utilisateur sur l'existence de la Salle de lecture	24
B - Les documents de la Salle de lecture:acquisition, traitement et composition des fonds	26
a - Le circuit du livre en Salle de lecture	26
b - Les critères de constitution des fonds	27
c - Composition et caractéristiques des fonds	32
C - Le public des Salles de lecture	37
a - les statistiques	38
b - L'environnement	38
c - L'enquête de la Direction du Livre	39
d - Les demandes du public	39

D - Les services rendus par les Salles de lecture	41
a - A l'intérieur de la bibliothèque	41
b - A l'extérieur de la bibliothèque	49
c - Les projets susceptibles de modifier les fonctions des Salles de lecture	50
CONCLUSION	53
Annexes : fiches techniques et plans des bibliothèques	56
Bibliographie	67

INTRODUCTION

Cette étude a pour point de départ une expérience d'une année à la Salle de lecture de la Bibliothèque publique de Massy; cette expérience ne vaut pas comme modèle mais explique notre intérêt porté au fonctionnement d'une Salle de lecture en bibliothèque publique.

Nous nous sommes portés vers les bibliothèques de la Ville de Paris dont les premières créations datent de la seconde moitié du XIXème siècle; leur vocation première fut le prêt, sur place à l'origine puis plus tard à domicile. Imprégnées du principe des bibliothèques populaires d'ouverture à tous les publics, elles ont au cours de leur histoire concentré leurs efforts sur la fonction du prêt par le développement progressif de l'accès libre aux rayons, d'une meilleure signalisation, de l'adoption de la classification décimale de Dewey, de la simplification de leur système de prêt et l'harmonisation de leurs catalogues.

La notion de consultation sur place est plus ancienne et plus traditionnelle; sur le modèle des bibliothèques d'étude s'est développée en bibliothèque publique la notion de Salle de travail puis de Salle de lecture s'appuyant sur un fonds d'ouvrages de référence. Actuellement, les bibliothèques parisiennes de grande et de moyenne importance associent un service du prêt et une salle de lecture et consultation sur place, limitée à une zone d'usuels dans les petites bibliothèques.

Nous verrons à travers l'étude des manuels de bibliothéconomie l'évolution de la réflexion concernant la Salle de travail d'origine, promue Salle de lecture puis Service de références et de documentation sur le modèle anglosaxon. Cette évolution marque l'évolution des fonctions de la bibliothèques: à la fonction traditionnelle, bibliographique et documentaire, s'ajoute une fonction récente de renseignement du public dans le domaine pratique et quotidien.

A partir de ces mutations, nous nous proposons de définir la spécificité du service de références, tel qu'il est lié à la

Salle de lecture, et ceci par rapport au fonctionnement du service du prêt. Aussi dégagerons-nous son fonctionnement bibliothéconomique, son contenu bibliographique et documentaire afin de mieux cerner les fonctions propres d'un tel service par rapport à ceux du prêt, de l'accueil et du renseignement. Finalement, il s'agit de constater les services rendus par une bibliothèque publique en dehors des services déjà rendus par le prêt.

L'important pour nous est donc de faire la description de la réalité de quelques bibliothèques parisiennes, choisies en accord avec le Schéma directeur d'implantation et se distinguant les unes des autres par leur environnement, leurs fonds et leur ancienneté. Notre démarche concrète est d'assister au fonctionnement des services de références et des Salles de lecture de ces bibliothèques; nous avons donc procédé à des visites et à des entretiens avec les responsables d'établissements et éventuellement de leur personnel afin d'évaluer le point de vue du praticien sur la politique suivie ou souhaitée. En outre, la particularité des bibliothèques parisiennes est de constituer un réseau pour lequel il nous a paru intéressant de dégager les projets en matière de coopération qui pourraient faire intervenir le fonctionnement des services de références ou en modifier les fonctions présentes.

Ce constat essentiellement pratique présente pour nous l'intérêt de donner des orientations et de susciter des interrogations à la base de notre future carrière.

Ière partie

L'évolution de la réflexion sur le Service de
références d'une bibliothèque publique

Jusqu'aux années 1950, la réflexion sur le Service de références reste traditionnelle et figée malgré les discours novateurs d'Eugène Morel et d'Ernest Coyecque; ce n'est qu'à partir de la première édition du manuel de Bach (1948) que l'on voit se profiler une autre conception qui va s'étoffant jusqu'à nos jours.

A - 1910- E. Morel: la bibliothèque publique sur le modèle des bibliothèques anglaises

E. Morel assigne trois fonctions à la bibliothèque publique: enseigner, renseigner, distraire. La fonction du renseignement se concrétise de la façon suivante: "Fournir vite, à toute heure, suivant les besoins de l'instant, les renseignements, la documentation de la vie, des sciences, des métiers. C'est un bureau public de renseignements généraux." ⁽¹⁾ On voit donc ici la notion de renseignement du public apparaître: elle implique de mettre à la disposition de l'utilisateur une documentation pratique, professionnelle et de vulgarisation. Une nouvelle forme de documentation peut dès lors remplir cette fonction; Morel note à propos de la nouvelle salle publique de références de la Bibliothèque Nationale: "Il la faut garnir de livres utiles. Ce qui manque dans les bibliothèques de Paris: journaux techniques, revues, annuaires, documentation commerciale et industrielle, besoins de la vie courante." ⁽²⁾

B - Années 30- S. de Ricci-L. Crozet: l'aspect traditionnel des bibliothèques publiques

Les réflexions de Morel et, dans les années 20, les tentatives de Coyecque pour améliorer la lecture publique trouvent peu d'échos dans les manuels de bibliothéconomie de l'époque.

Certes, Seymour de Ricci attache de l'importance à la Salle de lecture: "C'est sur la liste des volumes ainsi offerte à la curiosité gourmande des lecteurs que le visiteur impartial pourra juger le mieux des mérites réels d'une bibliothèque." ⁽³⁾

On peut souligner deux caractéristiques intéressantes: l'accès libre aux rayons et la présence des dernières éditions de manuel scolaires au sein d'un fonds traditionnel constitué d'encyclopédies, de dictionnaires, de bibliographies et de répertoires. Le manuel de Léo Crozet dresse la liste des usuels contenus dans la Salle de travail: auprès des répertoires traditionnels déjà cités par Ricci, il faut noter la présence d'ouvrages de lecture à caractère synthétique ("les grands traités des sciences et des arts"(4)), les collections encyclopédiques dont "les collections des grands classiques grecs, latins, français" (5), les tables décennales des revues, les derniers fascicules et la dernière année reliée de chaque revue; lieu de travail essentiellement, la Salle de travail offre aussi les nouvelles acquisitions et les catalogues d'éditeurs et de libraires, répondant ainsi au rôle de la bibliothèque qui "est d'autant d'indiquer au public les meilleurs livres publiés sur chaque sujet que de les lui offrir."(6)

C - 1948: un nouveau départ pour le Service de références

C'est dans le manuel de Charles-Henri Bach que sont exposées les fonctions du service de renseignements et de documentation; il s'agit à la fois d'orienter le lecteur et de lui offrir une documentation d'intérêt local et touchant les problèmes d'actualité. L'orientation du lecteur se fait à partir de la liste des ressources intellectuelles de la région et du pays et d'un fonds d'usuels, d'encyclopédies, de dictionnaires, d'atlas, de manuels, de traités généraux, de bibliographies, d'ouvrages de base et "de documents d'intérêt international comme les chartes, les manifestes des Nations Unies..."(7). La documentation locale et d'actualité allie le support imprimé et le support audio-visuel; elle repose sur " la collecte de prospectus, brochures... articles coupés dans des journaux, programmes de conférences, de cinémas, (...), les rapports ou décisions du Conseil Municipal, (...), la documentation folklorique locale" (8). Pour la première fois,

la bibliothèque est intégrée à la vie locale et quotidienne.

D - Les années 70-80: l'approfondissement de la réflexion sur les missions de la bibliothèque publique

En 1972, Alice Garrigoux charge la bibliothèque, "centre de renseignements et de références", de répondre à "une autre mission que celle de prêter des livres "(9): " la mission documentaire, sans tomber dans la spécialisation, doit servir autant les industriels les commerçants, les journalistes, que les cadres, les techniciens, les syndicalistes, les associations" (10); il faut donc faire connaître la documentation peu ou pas commercialisée telle que les Journaux Officiels, les Bulletins Municipaux, les publications de l'INSEE, de la Documentation Française, les dossiers de presse, la documentation politique, syndicale, commerciale et technique.

Avec les rapports Vandevorde (1981) et Pingaud-Barreau (1982), la bibliothèque est promue au rang de "centre de documentation au service de la collectivité locale"(11), élément d'un réseau documentaire où il serait souhaitable de créer "soit à l'intérieur des bibliothèques, soit en annexe, de véritables centres de documentation sociale et pratique"(12)

Les ouvrages récents plus particulièrement destinés aux bibliothécaires sont aussi marqués par cette évolution.

En 1978, M. Beaudiquez et A. Bethery reconnaissent trois fonctions à la bibliothèque publique: la fonction documentaire assurée par les usuels et les ouvrages en prêt; la fonction de renseignements précis, immédiats et pratiques; la fonction d'orientation dans d'autres centres mieux adaptés. Traditionnellement, les usuels regroupent "les collections des auteurs classiques et manuels scolaires pour les lycéens, codes juridiques, grands traités scientifiques ou historiques, aussi bien que dictionnaires et encyclopédies"(13). La Salle de références "rassemble un fonds cohérent extrêmement diversifié (...) fournissant des données numériques (chronologies, formulaires, tables de conversion...), des définitions

et traductions de termes et expressions en usage en français et dans d'autres langues (lexiques, dictionnaires de sigles et d'abréviations...), des informations biographiques et des renseignements en matière juridique et administrative (annuaires, guides...), des répertoires de bibliothèques, de centres de documentation et d'archives, (...), ainsi que des catalogues ou inventaires des collections qui y sont conservés"(14). La Salle de références a dès lors deux missions: celle du renseignement pour le public de la bibliothèque et celle de service d'orientation bibliographique à l'échelon local ou régional.

Avec le Précis de Bibliothéconomie de B. Richter, l'étude du Service de références intervient dans le chapitre "la bibliothèque et son public" au paragraphe "L'information des utilisateurs". Le problème de la nature de l'information se pose: "Les bibliothèques se trouvent devant un nouveau public à informer, plus large, plus différencié qu'auparavant et dont les exigences se situent de plus en plus au niveau des problèmes à résoudre dans la vie quotidienne"⁽¹⁵⁾. B. Richter distingue quatre types d'information:

- la publicité sur l'existence de la bibliothèque et de ses services
- l'information orale et l'information donnée par le Guide du lecteur pour accueillir et orienter le lecteur dans la bibliothèque
- l'information donnée par les services de référence
" Pour l'ensemble des usagers la bibliothèque pourra ouvrir des services de renseignement séparés du service d'accueil, permettant à l'utilisateur de trouver à la fois des ouvrages de référence d'un usage essentiellement pratique au niveau de la vie quotidienne ainsi qu'un personnel qualifié pouvant l'initier et le guider dans la recherche et le maniement de ces instruments"(16).
- les publications sur les ressources de la bibliothèque, les guides ou conseils de lecture, les informations sur les activités de la bibliothèque

Il est à noter que le service de références se distingue du service d'accueil qui reste un poste de renseignements sur l'utilisation générale de la bibliothèque (mode d'inscription et éventuellement visite, orientation, règlement et Guide du lecteur). Le service de références assure quant à lui, une utilisation plus directe et plus complète des ressources de la bibliothèque.

B. Richter le définit ainsi: "La forme moderne de la salle de bibliographie ou son extension à des renseignements de caractère plus pratique." (I7) Dans sa conception anglo-saxonne, le service de références rassemble à la fois la recherche bibliographique traditionnelle (identification, localisation) et des instruments de recherche plus adaptés " aux questions pratiques les plus variées touchant les domaines de l'action quotidienne de toutes les catégories d'utilisateurs " (I8).

Les documents du fonds de référence se divisent en sept catégories liées à un type d'informations donné; à côté du fonds traditionnel d'ouvrages d'informations générales (dictionnaires, encyclopédies, biographies, ouvrages de synthèse), on trouve les recueils d'adresses, les chronologies, les sources imprimées des textes administratifs et juridiques, les recueils de données numériques, ainsi que les cartes et plans régionaux et les dossiers documentaires constitués selon l'actualité et les demandes du lecteur à partir d'articles, d'extraits de livres et de documents ^{audio}visuels. Ce service requiert un personnel compétent, formé pour le renseignement et l'initiation de l'utilisateur à l'utilisation des documents; il est naturellement chargé de l'acquisition et du traitement de ce fonds.

A la fois service de renseignements et d'orientation bibliographique, il peut être à la source d'une collaboration en matière d'acquisition sur le plan local et régional et de l'élaboration de catalogues collectifs d'ouvrages de référence; finalement, là aussi le service de références apparaît comme "l'échelon indispensable de la coopération entre bibliothèques" (I9).

E -Conclusion

Par delà un attachement manifeste dans les années 30 à la bibliothèque d'étude et à sa Salle de travail, les bibliothécaires de nos jours ont retrouvé les réflexions d'Eugène Morel sur la mission informative et documentaire de la bibliothèque, véritable service de renseignements. Le service de la bibliothèque apte à fournir le renseignement pratique et immédiat est le service de références, constitué sur le modèle des bibliothèques anglo-saxonnes. Quelle place occupe alors la Salle de lecture par rapport à ce service? Sont ils confondus ou distincts? "Traditionnellement en France, quelle que soit l'importance de la bibliothèque publique, on trouve soit une salle de lecture où sont disponibles des usuels (...) soit, dans le meilleur des cas une salle de bibliographie où se trouvent également les instruments scientifiques de recherche bibliographique"(20); il est souhaitable d'organiser la recherche documentaire dans un lieu indépendant de la Salle de lecture, mais la distinction matérielle entre la Salle de lecture et le service de références est fonction du public et de l'importance de la bibliothèque. Dans les manuels, les lieux et les fonctions sont bien répartis: la fonction d'orientation du lecteur dans la bibliothèque à partir du service d'accueil et des fichiers, la fonction documentaire et de distraction assurée par la Salle de prêt, la fonction documentaire rapide assurée par la Salle de lecture éventuellement baptisée service de références; le service de références serait alors la salle de bibliographie augmentée des ouvrages permettant l'information immédiate et pratique. Il reste à savoir comment dans la réalité, des bibliothèques peuvent organiser ces différentes fonctions et ces différents lieux et quelles fonctions la Salle de lecture assure particulièrement.

Notes

- (1) MOREL (Eugène) . - La Librairie publique. - Paris:A.Colin,1910.
P.3.
- (2) Ibidem.P.184.
- (3) RICCI (Seymour de). - Le Problème des bibliothèques françaises:
petit manuel de bibliothéconomie. - Paris:L.Giraud-Badin,1933.
P.20.
- (4) CROZET (Léo) . - Manuel pratique du bibliothécaire. - Nouv.éd. -
Paris: Librairie E.Nourry,1937.P.98.
- (5) Ibidem.
- (6) Ibidem.P.65.
- (7) BACH (Charles-Henri). - Petit guide du bibliothécaire. - 3ème éd.
revue, augmentée et mise à jour par Yvonne Oddon. - Paris:Ed.Je
sers,1948.P.140.
- (8) Ibidem.P.103.
- (9) GARRIGOUX (Alice). - La Lecture publique en France. - Paris:Docu-
mentation française,1972.P.II.
- (10) Ibidem.
- (11) FRANCE.Ministère de la culture. - Les Bibliothèques en France:
rapport au Premier Ministre...par Pierre Vandevoorde. - Paris:
Dalloz,1982.P.5.
- (12) FRANCE.Ministère de la culture. - Pour une politique du livre et
de la lecture:rapport au Ministre de la culture par Bernard Pin-
gaud et Jean-Claude Barreau. -Paris:Dalloz,1982.P.67.
- (13) BEAUDIQUEZ (Marcelle) et BETHERY (Annie). - Ouvrages de référence
pour les bibliothèques publiques:répertoire bibliographique . -
Paris:Cercle de la librairie,1978.P.7.
- (14) Ibidem.P.8.
- (15) RICHTER (Brigitte). - Précis de bibliothéconomie. - 3ème éd. cor-
rigée et augmentée. - Paris:K.G.Saur,1982.P.181.
- (16) Ibidem.P.182.
- (17) Ibidem.P.194.
- (18) Ibidem.
- (19) Ibidem.P.195.
- (20) BEAUDIQUEZ (Marcelle) et BETHERY (Annie). Op.cit. P.7.

IIème partie

Présentation du réseau parisien

A -Rappel historique

Sur le modèle des bibliothèques populaires fut créée à Paris en 1865 la première bibliothèque municipale publique dans le quartier de Popincourt. Jusqu'à la Première Guerre Mondiale, on observe un développement rapide de ce type de bibliothèques (70 créations de 1879 à 1902 (1)); elles sont rattachées à un Service central des bibliothèques, créé en 1879. Elles s'organisent selon un schéma unique: une centrale installée dans les locaux de la Mairie de l'arrondissement et trois salles de quartier ouvertes dans les écoles (chaque arrondissement comptant quatre quartier). Mais ce schéma, calqué sur le découpage administratif, ne correspond pas aux réalités démographiques et la bibliothèque reste très attachée à l'institution scolaire. Toutefois ces bibliothèques publiques ont connu un très vif succès à leur création (1901, année record des prêts sur place: plus de deux millions)⁽²⁾. Mais on observe un fléchissement de leurs activités à la veille de la Première Guerre Mondiale qui va s'accroissant dans l'entre-deux-guerres malgré les efforts de Coquery pour créer de véritables bibliothèques publiques et de Gabriel Henriot. Le réseau est vieilli et en plein déclin lorsque la Municipalité donne la priorité à la lecture publique dans le cadre du Vème Plan (1966-1970). Ce plan prévoyait la création d'une quinzaine d'unités importantes (des bibliothèques dominantes d'une superficie moyenne de 1.800 mètres carrés avec une capacité maximale de 50.000 livres et de 5.000 disques), et la création de bibliothèques de secteur (à partir de 600 mètres carrés avec une capacité de 25.000 livres et de 3.000 disques) et la multiplication de bibliothèques enfantines. Chaque nouvelle bibliothèque possède une section des adultes, une section des enfants et une discothèque (gérée par la Discothèque de Paris). "Le prêt de livres à domicile demeurant évidemment la fonction essentielle des futurs établissements"⁽³⁾. Les années 60/70 voient la création de plusieurs équipements importants: les bibliothèques Buffon, Faidherbe, Picpus, Clignancourt, Trocadéro. On note les caractéristiques du réseau au début des années 70: hétérogénéité (survivance de l'ancien réseau et multiplication des nouvelles bibliothèques), esprit individualiste, nouveaux équipements intégrés aux

zones de rénovation laissant pour compte le problème des vieux quartiers non rénovés.

Or, avec la perspective d'automatisation de certaines fonctions de la bibliothèque publique, il fallait harmoniser les différents équipements et les soumettre à une planification. Cette planification a donné lieu à une analyse préalable de l'efficacité du réseau, de son fonctionnement, des besoins desservis, des moyens financiers mis en oeuvre et des objectifs à atteindre; cette planification a abouti en 1975 au Schéma directeur d'implantation des bibliothèques de la Ville de Paris dont le principal objectif est de réajuster le développement des équipements en fonction de la population locale à desservir. Ce Schéma prévoyait 56 bibliothèques de lecture publique, chacune exerçant son activité dans une zone d'influence moyenne de 600 mètres; il impliquait donc la fermeture d'établissements vieillissants et la création de nouveaux. Sa mise en oeuvre (1975-1978) aura permis l'accroissement des services rendus par les bibliothèques mais l'ordre^{des priorités} n'a pas été respecté; finalement, avec le changement de statut de la Municipalité en 1977, le Schéma directeur est remis en cause et certains projets sont abandonnés (Médiathèque des Halles, par exemple) au profit de nouveaux projets (dans le 5ème et le 6ème arrondissement): la lecture publique n'est plus prioritaire. Entre 1977 et 1983, 18 bibliothèques nouvelles ont été ouvertes dont 11 créations et 7 rénovations. (4)

Actuellement, les 56 bibliothèques de lecture publique (modernes et rénovées, excepté les comptoirs de prêt) et les 5 bibliothèques spécialisées relèvent du Bureau des bibliothèques; le Service technique, créé en 1971, assure le regroupement des achats de livres, leur catalogage et leur équipement, l'impression et la diffusion des documents publicitaires, techniques et d'animation et met~~tant~~ à la disposition du personnel parisien une bibliothèque professionnelle. En 1983, le budget de fonctionnement s'élève à plus de 104 millions de francs (dont 3 millions destinés aux bibliothèques spécialisées); on compte 791 agents; les bibliothèques réalisent 5,7 millions de prêts par an (imprimés et phono-

grammes) pour 195.000 emprunteurs (taux de pénétration de 9%); ces bibliothèques sont ouvertes en moyenne 40 heures par semaine les dépenses par habitant sont de 48 F.(5)

B - La Salle de lecture et la consultation sur place dans la programmation des bibliothèques publiques parisiennes

L'analyse de cette programmation (6) nous paraît intéressante afin d'étudier la place et la fonction données à la Salle de lecture dans les nouveaux programmes des bibliothèques publiques: "Des objectifs et de la mission de la bibliothèque publique moderne découlent les conséquences concernant la planification et l'aménagement des constructions nouvelles" (7).

Ce programme donne une grande importance aux services publics (accès facile et réservé aux lecteurs, local et mobilier agréable la fonction du prêt est inscrite en priorité dans l'aménagement de la bibliothèque. "Il est essentiel que les lecteurs accèdent librement à la quasi totalité des collections de la bibliothèque. Les surfaces des magasins clos interdits au public seront réduits au minimum indispensable" (8). Dans ce contexte, la consultation sur place est réservée aux ouvrages de référence et aux ouvrages rares et précieux. La section des adultes remplit quatre types d'activité: le prêt à domicile, la consultation-étude-lecture sur place, la lecture des périodiques, l'action culturelle.

L'activité de consultation-lecture sur place est liée à une recherche, une étude d'une certaine durée, nécessitant la consultation des usuels et éventuellement le recours au fichier, l'aide du personnel et la copie d'un document. A cet effet, on dispose d'une salle de lecture ou d'une zone des usuels, d'une zone des catalogues sur fiches, d'un poste d'aide au lecteur, d'appareils de reprographie. On notera que le poste de travail prévu en Salle de lecture (une table et deux sièges) est très réduit: rien n'est prévu pour aménager un lieu où le bibliothécaire puisse stocker des instruments utiles pour renseigner et aider le lecteur

(guides,répertoires d'adresses...);toutes les collections utiles sont donc dans la salle ce qui nécessite le déplacement du bibliothécaire.

A la section des enfants et à la discothèque,la consultation sur place apparaît chaque fois comme le pendant complémentaire de la fonction prêt.A une fonction prêt éclatée dans différentes sections correspond donc la fonction consultation sur place,elle aussi éclatée.

Nous aurions aimé compléter notre approche par l'étude des superficies mais le Schéma directeur n'a donné aucune norme précise concernant les différents services de la bibliothèque;dans la réalité,les superficies ont été négociées,à chaque nouvelle construction,avec les architectes et les constructeurs sur le principe de base distinguant bibliothèques dominantes et moyennes.

Notes

- (1) BAUDIN (Guy). - Bibliothèques de la Ville de Paris:cours. -[Villeurbanne]:[E.N.S.B.],1981.P.6.
- (2) Ibidem.
- (3) Ibidem.P.9.
- (4) PARIS.Direction des affaires culturelles. - 1983:rapport d'activités. - Paris:Mairie de Paris,1984.P.25.
- (5) Ibidem.P.24-25-26.
- (6) BAUDIN (Guy). - Eléments pour un programme de bibliothèque publique - Paris:Service technique des bibliothèques,1974.
- (7) Ibidem.P.3.
- (8) Ibidem.P.4.

IIIème partie

Présentation de la méthode et des bibliothèques étudiées

A - La méthode adoptée pour l'enquête

L'enquête auprès des bibliothèques s'est effectuée sur deux niveaux: un travail d'analyse approfondie de cinq bibliothèques et un travail plus réduit et plus rapide consistant à visiter plusieurs autres bibliothèques (bibliothèques Beaugrenelle, Trocadero, Vaugirard, Plaisance, Vandamme, Picpus). Le travail d'analyse sur les cinq bibliothèques s'était fixé les objectifs suivants :

- la visite des différentes sections de la bibliothèque (en particulier la section des adultes et celle des enfants et l'étude des différents postes publics
- la collecte des documents concernant la bibliothèque (Guide du lecteur, statistiques)
- l'entretien avec les responsables d'établissements et des bibliothécaires attachés à l'Accueil, à la fonction du renseignement et au fonctionnement de la Salle de lecture. Cet entretien portait sur l'organisation matérielle de la Salle de lecture (local, personnel, accès, organisation des fonds), sur le travail du personnel (service interne, service public sur le public (évaluation du nombre d'usagers, du type d'usagers et du type des demandes), sur les fonctions de la Salle de lecture (à l'intérieur et à l'extérieur de la bibliothèque). Plus généralement, l'entretien portait aussi sur la conception que les bibliothécaires ont de la Salle de lecture par rapport aux autres services (prêt, documentation locale, renseignement pratique, section des enfants, accueil) et des problèmes rencontrés dans le fonctionnement de la Salle de lecture
- l'analyse des fonds de la Salle de lecture et, à l'occasion, repérage de certains ouvrages en Salle de prêt des adultes et dans la section des enfants. Il ne s'agissait pas d'établir le catalogue exhaustif de ces fonds mais de relever les problèmes inhérents à certains ouvrages; nous n'avons pas à cet effet suivi une méthode préétablie mais nous nous

sommes laissés guider très empiriquement par les propos des bibliothécaires rencontrés, par notre expérience de la Salle de lecture et par les observations faites par les auteurs des Ouvrages de référence pour les bibliothèques publiques⁽¹⁾; notre but était d'étudier les types de documents possédés par les Salles de lecture, les raisons de la sélection (par rapport à la Salle de prêt et à la section des enfants) et les problèmes éventuels.

B. - Choix des bibliothèques

L'enquête a donc retenu cinq bibliothèques faisant partie du nouveau réseau des bibliothèques publiques; les bibliothèques anciennes installées dans les mairies, étant appelées à être renouvelées, agrandies ou installées dans de nouveaux locaux, n'ont pas été prises en considération en raison de leur nombre réduit (2) et de leur fonctionnement entravé par des locaux étroits et inadaptés. Ce principe posé, nous avons tenté de diversifier les critères de sélection pour les bibliothèques retenues :

- importance de la bibliothèque; les bibliothèques Clignancourt, Buffon et Malraux sont des bibliothèques dominantes dont le nombre de prêts annuels atteste l'importance; les bibliothèques Valeyre et Lancry sont en revanche des établissements moyens
- environnement démographique et culturel; la bibliothèque Buffon (dans le 5ème arrondissement) est située dans un environnement culturel privilégié (plusieurs universités et trois bibliothèques municipales), la bibliothèque Clignancourt (dans le 18ème) partage avec seulement deux autres bibliothèques moyennes (dont l'une, installée dans de vieux locaux, ne possède pas de discothèque) la desserte de l'un des arrondissements les plus peuplés (3); la bibliothèque Malraux est la seule bibliothèque municipale du 6ème arrondissement depuis la fermeture de la bibliothèque de mairie;

la bibliothèque Valeyre assure avec la bibliothèque Drouot (une section adultes uniquement, installée en mairie) la desserte du 9ème arrondissement; la bibliothèque Lancry est la seule bibliothèque moderne du 10ème arrondissement en attendant l'ouverture prochaine d'une bibliothèque moyenne.

- création ou transfert ; la bibliothèque Clignancourt est un transfert du fonds de l'ancienne bibliothèque de mairie et son aménagement date de 1967; la bibliothèque Malraux est aussi le transfert de la bibliothèque de mairie du 6ème (aménagement fin 1983); la bibliothèque Valeyre a hérité des fonds de dépôts installés dans les écoles (son premier aménagement date de 1970 et sa rénovation de 1982); les bibliothèques Buffon et Lancry sont des créations (1972 et 1974).

- fonds encyclopédique et spécialisé; en plus d'un fonds encyclopédique, les bibliothèques Malraux et Lancry sont chargées d'acquérir un fonds spécial pour le grand public (la première en cinéma et la seconde en sport).

Après les visites de plusieurs bibliothèques et sur les conseils des bibliothécaires, nous nous sommes volontairement bornés à l'étude d'un nombre restreint de bibliothèques; des raisons historiques bien précises et la structure en réseau des bibliothèques parisiennes ont contribué à créer une certaine ressemblance entre les bibliothèques, du moins en ce qui concerne leur Salle de lecture; il ne nous paraissait donc pas très significatif de prendre en compte les 50 unités de lecture publique et de mener une enquête exhaustive; nous avons préféré l'approche qualitative de chaque établissement à l'approche quantitative.

Cf. en annexes les fiches techniques et les plans des bibliothèques

Notes

- (1) BEAUDIQUEZ (Marcelle) et BETHERY (Annie). On.cit.
- (2) En mai 1984, sur 40 établissements ayant une section des adultes, 11 sont installés dans des mairies, dont 4 dans des locaux rénovés ou améliorés et un dans une mairie neuve.
- (3) Selon des chiffres de 1980 (Quid 1984), le 5ème arrondissement compte 62.173 hts; le 6ème 48.905; le 9ème 64.134; le 10ème 86.970; le 18ème 186.866.

IVème partie

Résultats de l'enquête

A - L'organisation spatiale et matérielle des Salles de lecture

a - L'organisation spatiale

L'importance de la bibliothèque et la distinction entre bibliothèque dominante et bibliothèque moyenne sont sur ce point pertinentes; dans les établissements dépassant 1500 mètres carrés, la Salle de lecture est une salle indépendante, accessible par un escalier alors qu'elle n'est jamais qu'un coin réservé de la Salle de prêt dans les bibliothèques plus petites. La configuration des locaux et l'organisation topographique des sections entre elles sont déterminantes pour le fonctionnement des services.

Les bibliothèques parisiennes sont logées dans des immeubles à étages ce qui entraîne une répartition sur plusieurs niveaux des différentes sections; à la bibliothèque Clignancourt, la section adultes occupe le rez-de-chaussée, l'entresol et le 1er étage, la section jeunesse le 2ème étage et la discothèque le 3ème (I). Dans tous les cas observés, le passage par la Salle de prêt est obligatoire pour se rendre à la Salle de lecture, en général située en étage (sorte de mezzanine à la bibliothèque Buffon, reliée directement à la Salle de prêt par un escalier - 2ème étage accessible par l'escalier d'accès aux étages à la bibliothèque Clignancourt). Dans toutes les grandes bibliothèques visitées, la Salle de lecture est donc un lieu spécifique, uniquement rattachée à la Salle de prêt des adultes comme à la bibliothèque Buffon ou située au coeur de la bibliothèque à la bibliothèque Clignancourt (entre le niveau des adultes et celui de la jeunesse). La Salle de lecture est le lieu principal de consultation sur place de toute la bibliothèque, la section des enfants a en général un coin de sa Salle de prêt réservé à cette fonction, la discothèque ne pratique jamais l'audition sur place, malgré les principes de la nouvelle programmation, mais elle peut comme à la bibliothèque Malraux aménager un espace pour la consultation sur place des revues dans la Salle de prêt de disques.

Il est aussi intéressant d'observer la situation de la Salle de lecture par rapport aux autres services de la section adultes: le poste d'accueil-inscriptions-renseignements, le poste de prêt, la salle des périodiques, la photocopieuse, la réserve.

Bibliothèque Clignancourt. La Salle de prêt occupe donc le rez-de-chaussée et le 1er étage; elle comprend le poste d'accueil-inscriptions-renseignements (deux à trois agents bibliothécaires adjoints et conservateurs), le poste de prêt doublé pour les retours et les sorties d'ouvrages (quatre à cinq adjoints administratifs), la réserve pour les livres du prêt vieillis ou en plusieurs exemplaires (accessible par la Salle de prêt). En dehors du hall où est dressé un présentoir pour les publications de la Municipalité, la Salle de prêt possède ~~possède~~ un coin pour les panneaux d'affichage.

La Salle de lecture (au 1er étage) met à la disposition des lecteurs le fonds de référence et les derniers numéros des revues à consulter sur place; elle comprend un poste de travail (adjoint administratif) à l'entrée et une photocopieuse.

Bibliothèque Buffon. La Salle de prêt comprend le poste de prêt (deux à trois personnes) contigu au poste d'accueil-inscriptions (une personne), la salle des périodiques (derniers numéros et numéros antérieurs), le coin de documentation pratique situé sur un rayonnage entre la banque de prêt et le coin des revues à proximité du présentoir de la Ville de Paris.

En Salle de lecture est installé un poste de travail (un agent bibliothécaire adjoint ou conservateur), le fonds d'usuels, la réserve sous vitrine (mélant les ouvrages pour le prêt et pour la consultation sur place); la photocopieuse est placée dans les bureaux.

Bibliothèque Malraux. La bibliothèque a été relogée dans l'ancien immeuble du Mont de Piété, donc dans des locaux peu adaptés. Il est à noter la configuration très particulière de la section adultes (au 4ème étage). Elle est organisée sur un seul niveau, les Salles de prêt et de lecture sont distribuées de façon circulaire autour d'une cour et ne sont pas fermées; la circulation dans la section

obéit à un sens giratoire obligatoire dont le point de départ est dans le hall d'entrée, le poste de retour des livres de la section une fois le portillon franchi (dispositif de protection des documents contre le vol), l'usager doit, pour sortir, traverser successivement la Salle de périodiques, la Salle d'expositions, la Salle de prêt (étendue sur trois salles) et la Salle de lecture fermée d'un deuxième portillon débouchant sur le poste de sortie des livres. Le poste de la Salle de prêt, relativement éloigné de l'entrée de la section, assure l'accueil, les inscriptions et les renseignements (un agent); la réserve des livres pour le prêt (livres anciens principalement) se répartit sur deux salles accessibles de la Salle de prêt et du poste de retour des livres.

La Salle de lecture comprend un poste de travail, la photocopieuse, une réserve sous vitrine d'ouvrages pouvant être empruntés de façon limitée, un rayonnage de documentation pratique placé à la sortie sur le lieu de passage obligé et proche du poste de sortie. Bibliothèque Picpus. Bien que ne faisant pas partie des cinq bibliothèques étudiées, cet établissement possède une particularité: en effet, la salle de lecture possède le fonds de diapositives destinées au prêt et le fonds local sous vitrine, réservé à la consultation sur place.

Les bibliothèques moyennes présentent une organisation simplifiée. A la bibliothèque Valeyre, toutes les sections se répartissent sur un même niveau de part et d'autre du couloir d'accès; à la bibliothèque Lancry, elles occupent plusieurs niveaux.

La salle de lecture est une zone plus ou moins ouverte, de dimensions variables, prise sur la Salle de prêt (en moyenne 15 mètres carrés pour une surface totale de la Salle de prêt d'environ 250 mètres carrés). Ce lieu peut être fermé par des rayonnages (bibliothèque Valeyre) ou totalement ouvert (bibliothèque Lancry) où les tables de travail débordent la zone des usuels et se répartissent dans toute la Salle de prêt).

Les relations entre la Salle de lecture et la Salle de prêt adultes sont très simplifiées puisque dans tous les cas, la Salle de prêt comprend un bureau de prêt-accueil-inscriptions (deux à

trois agents) qui coiffe la Salle de prêt et la zone des usuels; la Salle de prêt comporte en outre la Salle des périodiques et la réserve du prêt placée sous vitrine.

La zone des usuels ne requiert donc aucun personnel spécifique. Notons à la bibliothèque Valeyre la présence en Salle de lecture d'un fonds de documentation pratique et des anciens numéros des périodiques. S'il existe une photocopieuse, elle est située dans les services intérieurs.

Ainsi, selon l'importance de la bibliothèque et la configuration des locaux, la Salle de lecture est-elle un lieu facilement repérable et accessible (dans les bibliothèques moyennes), un lieu de passage obligé (bibliothèque Malraux), une salle à part et à un niveau différent (dans les grandes bibliothèques). Nous verrons comment l'organisation des lieux dans les bibliothèques dominantes déterminent l'organisation des fonctions au sein des bibliothèques.

b - L'information de l'utilisateur sur l'existence de la Salle de lecture

En dehors de la signalisation visuelle (panneaux, flèches) plus ou moins présente dans les bibliothèques, il nous a paru intéressant d'étudier la signalisation indiquée par l'existence d'un fichier et par les Guides du lecteur.

L'existence d'un fichier propre est tout à fait variable d'une bibliothèque à une autre; dans les bibliothèques moyennes, il existe un fichier commun situé en Salle de prêt et mentionnant les usuels avec les ouvrages du prêt; dans les grandes bibliothèques, on trouve soit un fichier propre (auteurs et matières) et un fichier dans la Salle de prêt indiquant les usuels et les ouvrages du prêt, soit un fichier commun en Salle de prêt et pas de fichier en Salle de lecture (bibliothèque Buffon).

L'étude des Guides du lecteur permet de rendre compte de l'indication des services rendus par les bibliothèques; le service du prêt y est signalé en priorité, auquel s'ajoute le service de consultation sur place situé en Salle de lecture; les types d'usuels signalés sont les dictionnaires et les encyclopédies; la bi-

bibliothèque Clignancourt précise la présence des annuaires, des guides, des indicateurs, des répertoires juridiques, des collections de livres d'art et de beaux-livres; à la bibliothèque Malraux, on indique la possibilité de travailler sur place dans le calme. Mais la présence d'un fonds de documentation pratique n'est jamais signalée, l'existence d'un fonds local à la bibliothèque Picpus ne l'est pas plus; seule, la bibliothèque Lancry, qui ne dispose pourtant pas de coin de documentation pratique spécifique, note dans son Guide du lecteur: "La bibliothèque met à votre disposition (...) des informations diverses: petites annonces, liste des acquisitions récentes, programmes de télévision, de cinéma, de théâtre, de concert." En général, la disponibilité du bibliothécaire prêt à l'aide et au conseil est soulignée.

En conclusion, la Salle de lecture est en général présentée globalement et rapidement comme lieu de consultation sur place des dictionnaires et des encyclopédies; on ne mentionne jamais les services tels que la photocopieuse, la possibilité de travail en groupe, la recherche de renseignements pratiques et l'existence des anciens numéros des revues. On peut dire que le signalement du service de renseignement dans son ensemble, autre que le service d'accueil et d'orientation, est inexistant: le lecteur inscrit découvre par la configuration des locaux, la signalisation visuelle, la fréquentation régulière de la bibliothèque et le rapport direct avec les bibliothécaires l'existence des différents points de renseignements (pratique, d'actualité, locaux).

Or, nous savons qu'un des problèmes des bibliothécaires est de faire connaître le fonds des usuels et son utilisation. La plupart des bibliothécaires rencontrés se plaignent de l'exploitation très limitée du fonds aux seuls dictionnaires et encyclopédies. A la bibliothèque Buffon, on se propose de présenter quelques usuels sous vitrine en Salle de prêt. L'initiation des enfants à la recherche documentaire sur les usuels et les ouvrages de synthèse, la présence d'un personnel compétent spécialement affecté à l'aide et à l'initiation à la recherche, tant auprès

des adultes que des enfants, pourraient peut-être apporter des solutions à la sous-exploitation des fonds d'usuels.

B - Les documents de la Salle de lecture: acquisition, traitement et composition du fonds

Trois remarques préalables s'imposent:

- aucune bibliothèque n'emploie un personnel spécifiquement affecté au service interne de la Salle de lecture. A la bibliothèque Clignancourt, une bibliothécaire adjointe suit le catalogage des usuels tout en se consacrant par ailleurs aux tâches techniques de la Salle de prêt. A la bibliothèque Picpus, la constitution du fonds local (dépouillement des quotidiens) est effectuée par un conservateur.

- aucune bibliothèque ne réserve un budget spécial pour les usuels sur son budget global. Les bibliothèques chargées d'acquiescer un fonds spécial reçoivent une majoration ad hoc.

- les différences observées entre bibliothèques dominantes et bibliothèques moyennes ne sont pas des différences de structure: globalement, le fonds d'une bibliothèque moyenne reproduit le fonds d'une plus grande, mais à échelle réduite; elle bute sur les mêmes problèmes (manque de personnel, de temps...), mais dans des proportions plus marquées, avec des choix peut-être plus douloureux et dont les avantages et les lacunes sont plus manifestes.

a - Le circuit du livre en Salle de lecture

Sur ce point, les documents de la Salle de lecture obéissent aux mêmes règles que ceux de la Salle de prêt: les propositions d'achats, mêlées à celles des ouvrages de prêt, sont faites en équipe à partir du pointage de Livres-Hebdo principalement, rarement à partir des suggestions des lecteurs (inexistantes pour les usuels). Ces propositions d'achats suivront deux chemins possibles: la commande directe auprès d'un éditeur avec lequel la Municipalité a passé un marché ou l'envoi des suggestions au Service Technique qui retiendra les titres les plus demandés par les bibliothèques pour en faire la commande et en assurer le traite-

ment intellectuel et matériel. Remarquons que ce système de centralisation des achats permet d'acheter 30% de plus(2) qu'une bibliothèque peut le faire; qu'il permet un gain de temps pour les bibliothécaires puisque le livre arrive équipé avec son jeu de fiches (gain de temps et de travail appréciable pour les petites bibliothèques en manque de personnel); certainement, ce système est peu favorable toutefois à la mise en circulation rapide des livres,(3) mais ceci est d'un effet moindre pour un usuel. Mais il est à noter que par ce système, les bibliothèques faisant beaucoup appel au Service Technique se retrouvent avec des fonds plus ou moins semblables; ainsi a-t-on pu observer un fonds de base en Salle de lecture repérable dans toutes les bibliothèques visitées; cette analogie a pour conséquence d'accuser les lacunes en les répétant. D'autre part, il présente l'inconvénient d'affecter délibérément en Salle de lecture certains ouvrages selon des critères de sélection qui ne sont pas toujours adaptés à chaque établissement; on peut ainsi regretter que, dans toutes les bibliothèques, dés ouvrages tels L'Europe de F. Braudel et L'Europe au Moyen-âge ^{de E. Buby} (tous les deux édités par les Arts et métiers graphiques), acquis par les soins du Service Technique, aient été placés en Salle de lecture où ils sont sous-utilisés.

b - Les critères de constitution des fonds

L'étude des manuels de bibliothéconomie nous a permis d'observer l'évolution des critères de sélection des ouvrages destinés à la Salle de lecture.

- L. Crozet: "On doit placer dans la Salle de travail les ouvrages usuels, les ouvrages de référence à consulter rapidement et ceux dont le transport fatiguerait le personnel"(4)
- C. Bach: à partir de son manuel apparaît l'intérêt pour la documentation locale et les problèmes d'actualité. L'usuel est défini comme "l'instrument permettant l'accès à une documentation immédiate et rapide"(5)
- M. Beaudiquez et A. Béthery: l'ouvrage de référence permet "de donner un renseignement direct ou une orientation de

recherche"(6);il permet ainsi d'obtenir l'information ou l'accès au document;son mode de consultation (présence d'un index,d'un classement particulier,d'une bibliographie...) permet la recherche ponctuelle.

- E.Richter:les usuels sont de deux sortes:les ouvrages apportant une réponse à une question précise et les ouvrages de synthèse.Certains usuels sont éphémères car vite périmés (les annuaires,recueils d'adresses et de données,textes juridiques).

On sait que le choix des ouvrages,dans une bibliothèque,dépend de la mission de la bibliothèque,de son public,de ses moyens financiers et de la proximité d'autres bibliothèques.Si ces critères sont vérifiés pour les acquisitions de la Salle de lecture,il en existe certains autres.

La Salle de lecture des adultes étant le lieu principal de la bibliothèque réservé à la consultation sur place,les acquisitions seront faites en fonction des relations existantes avec les autres sections (en particulier la section des enfants) et de l'importance accordée aux usuels dans la section des enfants;car la Salle de lecture,en l'absence de Salle de lecture pour les enfants est le seul lieu où les enfants trouvent un large choix de dictionnaires et d'encyclopédies,de même que la possibilité de travailler en groupe.Dans quelles limites faut-il développer un fond d'usuels en section enfantine?Faut-il faire des fonds parallèles révélant de nombreux doublons?Comment répondre au niveau des classes intermédiaires (3ème,2ème) et dans quel lieu?Quels outils de travail mettre dans les mains des enfants de 6ème,5ème?A la bibliothèque Clignancourt,par manque de place en Salle de lecture des adultes (la fréquentation quotidienne aux mois les plus chargés,est en moyenne de 80 personnes pour 60 places assises), on a décidé de limiter l'entrée de la salle en développant à la section des enfants un fonds d'usuels autonome,s'adressant à des niveaux scolaires très différents;on y trouve ainsi l'encyclopédie Tout l'univers,le Larousse des jeunes,le Quid illustré auprès

d'encyclopédies déjà présentes dans la section des adultes, telles La Grande encyclopédie Larousse et le Grand Larousse encyclopédique. Afin d'alléger la Salle de lecture des adultes du public scolaire, on y a généralisé l'introduction de nombreux ouvrages de référence possédés par la section adultes. On trouve ainsi les volumes de Littérature française et de Médecine-santé chez Focus, le Dictionnaire de la musique d'Honegger, le Dictionnaire des oeuvres de Laffont Bompiani, l'Encyclopédie du cinéma de Boussinot, la collection des Guides Bleus, la Nouvelle histoire de Paris (sept tomes Hachette)... On peut penser que les moyens financiers de la bibliothèque permettent ce genre de choix, mais il est à remarquer que la bibliothèque Valeyre, de moindre importance, a choisi aussi de développer un bon fonds d'usuels en section enfantine, en faisant un effort particulier pour répondre aux questions fréquentes sur la mythologie et le folklore (Dictionnaire des mythologies, Flammarion), sur le costume (Histoire du costume en Occident, Flammarion) par des ouvrages présents en section adultes; le manque de place en Salle de lecture des adultes (32 places assises), où, toutefois l'accueil des enfants n'est pas contrôlé comme à la bibliothèque Clignancourt, peut expliquer cette volonté de créer un fonds d'usuels suffisant pour les enfants.

Dans les bibliothèques où les capacités d'accueil du public scolaire sont suffisantes, le fonds des ouvrages de référence présente des niveaux très hétérogènes, allant des ouvrages destinés aux classes des collèges jusqu'aux ouvrages destinés aux jeunes étudiants et aux adultes; à la bibliothèque ^{Lancy} ~~Buffon~~, cette caractéristique se rencontre surtout pour les sciences et les techniques où l'Histoire générale des techniques (P.U.F.) côtoie l'encyclopédie Comment ça marche (10 volumes, Atlas); à la bibliothèque Buffon, les dictionnaires de médecine de type familial (Larousse de la médecine, le Grand médical en II volumes, Edito) voisinent le Dictionnaire français de médecine et de biologie (4 volumes, Masson), consulté surtout par les étudiants du CHU Salpêtrière proche. En revanche, cette disparité de niveaux est moins manifeste dans le domaine des encyclopédies,

car les sections enfantines acquièrent les encyclopédies de base pour la jeunesse (Livre des connaissances, Grolier-Larousse des jeunes-l'encyclopédie Focus Bordas...) si bien que les Salles de lecture des adultes renferment des encyclopédies de niveau plus élevé et plus homogène.

De manière générale, dans les bibliothèques aux moyens restreints, tout comme dans les établissements plus importants (excepté celui de Clignancourt), les bibliothécaires préfèrent ne pas faire de doublons entre la section des adultes et celle des enfants et n'hésitent pas à envoyer le public scolaire chez les adultes; la Salle de lecture doit donc répondre à des besoins très larges et permettre la cohabitation de publics différents.

On a vu que le mode de consultation d'un ouvrage et son caractère synthétique sont deux facteurs clés dans l'acquisition des documents devant figurer en Salle de lecture; mais il existe dans les faits d'autres critères directement nés de la généralisation de l'accès libre aux rayons de la Salle de prêt, du coût élevé de certains ouvrages et de leur présentation matérielle (format, épaisseur, illustrations) nécessitant une protection accrue. Ainsi, la plupart des fonds présentent-ils des ouvrages que les bibliothécaires ne se sont pas résignés à mettre en Salle de prêt et qui n'entrent pourtant pas dans la définition des usuels.

A l'origine domine la notion de beaux-livres. Dans la nomenclature du Syndicat National de l'Edition, les beaux-livres sont rassemblés sous la rubrique Beaux arts et beaux-livres; il s'agit de tous les ouvrages théoriques sur l'art, tous les beaux-livres en art (livres reliés), tous les autres beaux-livres ("ouvrages reliés et illustrés destinés à un public très varié qui traitent d'autres sujets que de l'art"(7)) et tous les ouvrages de bibliophilie. Les bibliothécaires adoptent la même définition, limitée à l'aspect matériel du livre; on trouve ainsi les ouvrages les plus anciens (fonds d'origine remontant à la fin du XIXème et au début du XXème siècles pour les bibliothèques ayant été transférées), les ouvrages luxueux (en général offerts par le Conseil de la Ville) et les livres

reliés et illustrés (planches, illustrations plus nombreuses que les textes...). Les beaux-livres sont particulièrement présents dans les domaines de l'art et de la géographie (sous forme de monographies sur des pays) et éventuellement dans celui des sciences et des techniques. Or, cette notion tend à ne plus correspondre à une réalité précise. Tout d'abord, en raison de la généralisation des livres illustrés dans des domaines nouveaux (sport, loisirs, cuisine, cinéma, photographie...) et de la bonne qualité des illustrations; ensuite par l'évolution même du coût du livre (8) qui, si on reste rigoureusement attaché à mettre en Salle de lecture les livres chers, aura pour effet de soustraire de la Salle de prêt de plus en plus d'ouvrages en faveur de la Salle de lecture; d'autre part, qu'est-ce qu'actuellement un livre dit cher? Le critère de maniabilité est lui aussi très relatif car l'expérience montre que les grands formats et les ouvrages volumineux mis en prêt "sortent" quelle que soit leur maniabilité.

Toujours dans un souci de protection des documents, les bibliothécaires, poussés par ailleurs par des contraintes financières, ont tendance à rassembler en consultation sur place les dernières éditions d'ouvrages très demandés dont on ne peut s'offrir un double exemplaire: c'est le cas des textes juridiques (Codes Dalloz) et des Guides Bleus, quand la bibliothèque est toutefois en mesure de s'acheter les dernières éditions.

Sur ce point, se pose le problème, soulevé par B. Richter, de l'éphémérité de certains ouvrages; dans le meilleur des cas, une bibliothèque achèterait deux exemplaires et les répartirait sur les deux salles de la section; la bibliothèque Buffon projette d'adopter cette solution pour les Codes Dalloz. Dans les grands établissements on met en général en consultation sur place la dernière édition et l'on conserve en Salle de prêt les éditions précédentes; dans les autres bibliothèques où l'on peut moins régulièrement se procurer la dernière édition, on opte pour une mise en prêt de l'unique exemplaire, afin de ne pas appauvrir un fonds de prêt moyennement développé, quitte à protéger l'ouvrage en le plaçant derrière la ban-

que de prêt. Les mises à jour des ouvrages n'obéissent à aucune règle précise, si ce n'est la contrainte financière; en l'absence d'un suivi régulier des collections par une seule personne, ces mises à jour sont faites au coup par coup, surtout pour les annuaires et les recueils de données numériques, à l'occasion de la reconstitution d'un domaine, éventuellement de l'inventaire ou d'une recherche d'information infructueuse dans un répertoire trop ancien. On voit donc que la constitution d'un fonds de Salle de lecture ne repose pas toujours sur des critères bibliographiques.

c - Composition des fonds et caractéristiques

Il est à signaler que l'essentiel des supports est constitué par les livres; dans quelques cas, on trouve une documentation sous forme de périodiques et de quotidiens (dans les bibliothèques Clignancourt et Valeyre), des fiches thématiques (dans ces mêmes bibliothèques), des dossiers de coupures de presse (fonds local de la bibliothèque Picpus).

On observe dans tous les fonds une structure de base composée d'ouvrages lourds, traditionnels outils de recherche en Salle de lecture (encyclopédies et dictionnaires) auxquels s'ajoutent les collections encyclopédiques volumineuses et les beaux-livres (les deux derniers types d'ouvrages se recoupent souvent).

Remarquons que toutes les bibliothèques offrent un large choix d'encyclopédies générales alphabétiques (Universalis, Grande encyclopédie Larousse, Grand Larousse encyclopédique, Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, éventuellement dans les grandes bibliothèques le Dictionnaire encyclopédique Quillet, le Panorama du XX^{èmes} ^(Larousse) Les encyclopédies systématiques (L'Encyclopédie française, la Bordas encyclopédie, l'Encyclopédie Clartés aux Editions techniques) et les encyclopédies du XIX^e siècle sont présentes dans les grandes bibliothèques; quelques établissements disposent de l'Encyclopédie Britannica (la bibliothèque Lancry a reçu en don de la bibliothèque Trocadéro la précédente édition, sinon seules des grandes bibliothèques la possèdent).

Les collections encyclopédiques volumineuses sont très nombreuses

en art: l'Art dans le monde (Albin Michel), les Grands siècles de la peinture (Skira), la Peinture... (espagnole, flamande, ... Skira), les ouvrages de chez Mazenod (l'Art de Byzance, l'Art grec...), les Univers des formes (Gallimard), l'Histoire mondiale de la sculpture (Hachette), l'Architecture rurale française (Berger-Levrault)...; elles sont aussi nombreuses en géographie: Atlas et géographie de la France moderne (Flammarion), Guides bleus... Chaque volume de ces collections permet en général une recherche ponctuelle par la présence d'un index; le bibliothécaire choisit de regrouper les volumes d'une même collection afin de posséder la collection complète sous sa forme encyclopédique ou choisit de les disperser par secteurs géographiques. Certes, la notion de beaux-livres a présidé à la mise en consultation sur place de ces ouvrages, mais, en l'absence d'encyclopédies spécialisées adaptées aux besoins du public, ces collections de monographies par leur couverture très large font fonction d'encyclopédies; quelle que soit l'importance de la bibliothèque, la Salle de lecture abrite ces collections et la Salle de prêt fournit des monographies plus légères sur le sujet; à la bibliothèque Buffon la Salle de prêt possède les Atlas et géographie de la France moderne, déjà présents en Salle de lecture.

Les caractéristiques des ~~ex~~ fonds. L'ouvrage lourd, par son format son encombrement, son appartenance à une collection encyclopédique est donc dominant, en revanche les ouvrages plus légers et plus maniables sont exclus de la Salle de lecture. Notons la présence de collections encyclopédiques légères telles la collection de la Pléiade et les Guides bleus. Seule la bibliothèque Buffon présente un fonds composite où quelques collections encyclopédiques légères côtoient les ouvrages lourds: on y trouve le Dictionnaires de l'homme du XXème siècle (Larousse), achetés plutôt au coup par coup que selon une politique d'ensemble systématique, ces volumes existent aussi en Salle de prêt; on trouve aussi la collection Faire le point (Hachette; Dictionnaire de mathématiques, Dictionnaire de physique...); les collections U (Colin) Nouvelle Clio (P.U.F.) sont en Salle de prêt. Cette désaffectation

pour les collections encyclopédiques légères s'explique par la volonté de mettre l'essentiel des ouvrages en prêt (dans le cas fortement généralisé où l'on n'achète pas en double exemplaire) de faire de la place dans la Salle de lecture, d'éviter le problème causé par le voisinage des formats différents.

Les lexiques spécialisés et les dictionnaires de termes propres à une discipline sont des outils de travail peu développés en Salle de lecture; à la bibliothèque Buffon, on a repéré la collection Lexique (P.U.F.) avec les titres Economie générale, Sociologie politique, et quelques dictionnaires spécialisés: les Termes techniques français (Hermann), le Lexique quadrilingue des affaires (Hachette), ouvrages que l'on ne retrouve pas en Salle de prêt qui, en revanche, possède la collection Lexique U (Colin); on peut considérer que le partage des collections entre la Salle de lecture et la Salle de prêt a pu se faire en fonction du niveau des ouvrages et que le niveau universitaire des P.U.F. trouve sa place et sa fonction en Salle de lecture (d'ailleurs fréquentée par de nombreux étudiants).

Les grands traités et les outils de travail traditionnels de chaque discipline (manuels, ouvrages de synthèse) sont peu représentés; en sciences et en techniques, on ne trouve ni manuels, ni tables de conversion ou tables numériques; les grammaires, les méthodes d'orthographe et les dictionnaires de langue à caractère particulier (Dictionnaire du gai parler, Menges; Dictionnaire du français argotique et populaire, Larousse, coll. Dictionnaire de l'homme du XXème siècle) sont dans la Salle de prêt; notons aussi qu'en littérature, on ne trouve en Salle de lecture ni collections d'auteurs classiques, ni anthologies, le seul fonds possédé étant limité aux histoires littéraires.

A cet inventaire global des fonds, il faut ajouter le fonds très limité des bibliographies et des catalogues de bibliothèques. Dans toutes les bibliothèques est présent le Catalogue matières de la bibliothèque Forney; dans quelques bibliothèques on a aussi trouvé les catalogues des auteurs de l'Institut Goethe de Paris

Les instruments bibliographiques (Librairie française, Livres de l'année-Biblio,...) sont placés dans les services intérieurs; à la bibliothèque Picpus, un rayonnage séparé, situé dans la Salle de lecture, est réservé à ces bibliographies auxquelles il faut ajouter les Catalogues de livres d'étrennes, les Livres et matériel d'enseignement. Donc, dans la plupart des cas, le public n'a accès aux bibliographies que sur demande. Le domaine des bibliographies offertes en libre accès est essentiellement représenté par les Livres disponibles et parfois par quelques bibliographies légères (Pour une bibliothèque scientifique, Point-Seuil; Trésors du roman policier, de la science-fiction et du fantastique, Ed. de l'amateur); les bibliographies spécialisées sont vraiment exceptionnelles. Cet état de choses correspond à la situation de la recherche bibliographique en bibliothèque publique. Le grand outil de base, pour le personnel et pour le bibliothécaire, reste les Livres disponibles, dont la fonction initiale est généralement détournée: le personnel garde très souvent la dernière édition dans les bureaux pour accomplir le travail d'acquisition; le volume des sujets peut servir à une recherche d'acquisitions dans un domaine précis; quant au lecteur, qui a en général à sa disposition l'édition précédente, il utilise ces répertoires, non plus pour la recherche de disponibilité des ouvrages, mais pour la recherche bibliographique d'identification; parfois, ce répertoire est utilisé pour la recherche du prix d'un ouvrage lorsque le lecteur se propose de rembourser un livre perdu.

A la structure de base lourde se joint une autre caractéristique: la dispersion des ouvrages éphémères dans la bibliothèque; nous avons déjà évoqué l'attitude du bibliothécaire face aux dernières éditions; on trouvera, soit en Salle de lecture les textes juridiques dans leur dernière édition et les éditions précédentes au prêt, soit tous les textes en Salle de prêt. Toutefois, pour cette documentation éphémère subsiste la distinction entre ouvrages lourds et ouvrages légers: les recueils de données, tel l'Annuaire de l'INSEE ou l'Annuaire de l'UNESCO sont en consultation sur place alors que les Tableaux de l'économie française (INSEE), les

Images économiques du monde (S.E.D.E.S.)...sont en général en Salle de prêt. Les répertoires d'adresses posent aussi le problème de leur localisation: parfois en service intérieur (le Répertoire des bibliothèques et organismes de documentation, Bibliothèque Nationale), souvent en Salle de lecture ou bien encore sur des rayonnages spécifiques destinés à la documentation pratique (annuaires téléphoniques, bottins...), situés en Salle de prêt (bibliothèque Buffon), ou en Salle de lecture (bibliothèques Malraux, Clignancourt, Valeyre).

Conclusion. La constitution du fonds de la Salle de lecture répond pour beaucoup à la distinction entre la Salle de lecture et la Salle de prêt; on se refuse à mettre un livre en prêt afin de le protéger mais alors, on déplore son encombrement en Salle de lecture et son inutilisation, ainsi que la restriction des ouvrages de prêt. On a vu que le bibliothécaire évite de faire des doublons; aussi la politique à suivre est-elle souvent incertaine, faite d'appréhension, d'observation quotidienne des besoins du public, du souci de mettre le plus grand nombre d'ouvrages en prêt et de la conscience que l'argument de protection des documents est très relatif; la mise en consultation sur place n'empêche ni les vols, ni les dégradations et découpages; l'existence d'un système de protection des collections contre le vol (Clignancourt, Malraux) ne modifie pas, pour l'instant, la composition générale des fonds de la Salle de lecture (présence des beaux-livres, éventuellement des Guides Bleus).

Une première conséquence de cette politique est la sous-exploitation des fonds, déplorée par tous les bibliothécaires. On a vu le signalement précaire de l'utilisation possible de la Salle de lecture et sa situation topographique particulière; la dispersion déjà évoquée de certains ouvrages déroute le lecteur. Le lecteur cherchant des renseignements sur l'oeuvre de Bonnard, pensera-t-il à chercher à la fois en Salle de prêt des ouvrages de vulgarisation (dans le genre de Tout l'oeuvre peint, Flammarion) et en Salle de lecture des ouvrages plus importants? Certes, on allèguera l'existence du fichier thématique, mais sait-on vraiment ce

qu'il en est de l'utilisation des fichiers en bibliothèque publique (par combien et par quels lecteurs et comment) et de la démarche du lecteur lorsqu'il ne fait pas appel au bibliothécaire?

La présence sporadique dans le fonds de certains ouvrages montre aussi que, sans politique d'acquisition définie, ces ouvrages restent inutilisés par les lecteurs qui ne s'attendent pas à les y trouver. C'est le cas à la bibliothèque Buffon, où la bibliothécaire regrette l'inutilisation en Salle de lecture des Dictionnaires de l'homme du XXème siècle consacrés à des auteurs (Hugo, Balzac)

alors que le fonds ne possède par ailleurs aucune monographie sur des auteurs; on peut aussi penser que le petit format de cette collection est perdu parmi des ouvrages plus importants.

La prise de conscience de la sous-exploitation des fonds, de l'obsolescence rapide de certains ouvrages, le manque de place, l'abandon progressif des critères d'origine (coût du livre...) entraînent une deuxième conséquence pour le fonds d'ouvrages de référence: sa mouvance. Le bibliothécaire est en effet amené à opérer des transferts et des rotations importantes parmi les ouvrages rapidement périmés dont on met les précédentes éditions en prêt et parmi ceux que l'on juge inutiles en Salle ^{de lecture} au gré de l'inventaire (praticqué tous les deux ans) ou de la reconstitution d'un fonds; la bibliothèque Valeyre a ainsi en 1982 transféré en Salle de prêt les volumes des éditions Zodiaque sur l'art roman, l'Histoire générale de la presse française (P.U.F.) dont on peut expliquer l'utilité en Salle de prêt en l'absence d'autres ouvrages de synthèse sur la presse, la collection Histoire des civilisations (Arthaud).

C - Le public des Salles de lecture

La connaissance du public repose sur des moyens divers: les statistiques tenues par les bibliothécaires, l'observation quotidienne des demandes explicites des lecteurs, l'environnement de la bibliothèque, les études réalisées sur le public des bibliothèques municipales parisiennes et de province (9).

a - Les statistiques

Les bibliothèques sont tenues de relever régulièrement le taux de fréquentation de leur établissement; à la rubrique de l'activité de prêt, elles doivent indiquer celle de lecture sur place. Seules les grandes bibliothèques qui ont une Salle de lecture séparée de la Salle de prêt peuvent fournir ce type de statistiques; les entrées y sont enregistrées quotidiennement. Ces statistiques ne renseignent que sur la fréquentation quantitative, non sur le type d'usagers et de demandes. La connaissance de l'utilisateur naît de la pratique quotidienne du service public et de l'environnement de la bibliothèque.

b - L'environnement

La caractéristique générale de chaque établissement est de voisiner un certain nombre d'écoles, collèges, lycées, écoles privées, écoles de secrétariat, parfois même d'universités (Faculté de droit d'Assas près de la bibliothèque Malraux, CHU Salpêtrière, Sorbonne nouvelle-Paris III, Jussieu-Paris VI près de la bibliothèque Buffon). Le public scolaire et les jeunes étudiants sont donc le public privilégié des Salles de lecture où il trouve tout autant un fonds documentaire constituée en fonction des relations entretenues avec la section des enfants, que la possibilité de travail sur place à partir de ses propres documents; pour s'adapter au public étudiant la bibliothèque Buffon se propose d'acquérir en Salle de lecture des manuels et grands traités traditionnels dans chaque discipline et de développer les secteurs juridique et médical et enfin un fonds bibliothéconomique (proximité de la préparation au CAFB à la faculté de Censier et projet de création d'une bibliothèque professionnelle). Certaines bibliothèques sont intégrées dans un centre polyvalent (culturel et social pour la bibliothèque Malraux, culturel et sportif pour les bibliothèques Lancry et Valeyre). On peut penser que la bibliothèque peut jouer un rôle attractif plus grand à sa conception, la bibliothèque Lancry, spécialisée en sport, était le pôle complémentaire des activités sportives pratiquées dans le centre. Mais tout reste à vérifier, les bibliothécaires reconnaissent limiter leurs relations avec le reste du centre à la circu-

lation de l'information et à la mise à la disposition mutuelle de salles pour accueillir les animations.

c - L'enquête de la Direction du Livre

Cette enquête s'est intéressée à une population adulte (plus de quinze ans), résidant dans des agglomérations de plus de 5000 habitants; à Paris, elle a retenu les bibliothèques Buffon et Lancry. Elle révèle que 2/3 des inscrits pratiquent la consultation sur place (dont 31% de façon régulière); ce comportement domine chez les élèves et les étudiants (47% des inscrits); le 1/3 des inscrits utilise la bibliothèque comme lieu de travail, dont 16% régulièrement. Mais, là encore, on ne précise pas sur quels documents.

d - Les demandes du public

L'itinéraire de la demande

Les enfants jusqu'à 14, 15 ans vont naturellement en section enfantine où ils trouvent un fonds d'usuels plus ou moins développé, et au prêt un fonds documentaire à partir des ouvrages, des revues (non dépouillées), des Bibliothèques de Travail (pédagogie Freinet) dont le thème principal apparaît au fichier matières, parfois des fiches thématiques du Centre d'Information et de Documentation pour la Jeunesse (renseignements pratiques sur les métiers, les loisirs, ...). L'accueil de l'enfant chez les adultes est fonction de l'importance du fonds des enfants, de la complémentarité des fonds enfants et adultes, de la taille de la bibliothèque et de la capacité d'accueil de la section des adultes. A la bibliothèque Valeyre, on opte pour une politique de continuité entre les deux sections: des réunions mensuelles informent le personnel des acquisitions de chaque section afin de connaître les deux fonds et de pouvoir orienter le lecteur. A la bibliothèque Clignancourt, on s'efforce de restreindre la fréquentation des enfants en ne leur permettant l'accès en Salle de lecture que par une autorisation expresse de la bibliothécaire des enfants justifiant les raisons de la recherche. Là comme ailleurs, le bibliothécaire

soulève le problème des adolescents (3ème, seconde) qui ne fréquentent plus la section enfantine mais semblent peu attirés par la section des adultes.

Les demandes des adultes semblent avoir une caractéristique: dans la plupart des cas, l'utilisateur a d'abord présenté sa demande au Bureau de prêt ou au Bureau de renseignements de la Salle de prêt voire il a d'abord cherché seul en Salle de prêt avant de formuler sa demande; la demande en Salle de lecture arrive donc assez souvent filtrée, spécifiquement adressée en dernier recours à la Salle de lecture, parce que la recherche en Salle de prêt est restée infructueuse ou que le document recherché se trouve en Salle de lecture. On peut penser que le lecteur fréquentant régulièrement la bibliothèque ira directement en Salle de lecture mais ceci n'est pas certain en raison de l'éloignement relatif ^{de celle-ci} par rapport à la Salle de prêt; d'autre part, en raison de cet éloignement, la Salle de lecture a des fonds très traditionnels, plus adaptés à la demande scolaire qu'aux besoins d'information pratique et quotidienne d'une partie du public adulte, aussi le lecteur averti préférera-t-il la recherche directe en Salle de prêt. On voit donc que la demande du public en Salle de lecture est influencée par la configuration des lieux. Mais elle l'est bien évidemment aussi par la taille de la bibliothèque et la disponibilité du personnel; dans les bibliothèques moyennes, la proximité des services internes et de la Banque de prêt permet un remplacement occasionnel et souple du bibliothécaire en poste qui peut ainsi aisément accompagner le lecteur dans sa recherche. De façon générale, le lieu initial de la demande explicite est donc le Bureau de prêt.

Les types de demandes

Il est toujours à regretter que le bibliothécaire ne tienne pas, même sur une période donnée, l'inventaire des questions posées et que, dans la plupart des cas, il ne sache pas si sa réponse a abouti, si le lecteur a été satisfait, si l'orientation vers d'autres organismes a porté ses fruits. Les demandes explicites, sur la seule observation des bibliothécaires, se répartissent entre les demandes

de recherche documentaire traditionnelle (surtout le fait du public scolaire), les demandes d'information pratique, information juridique et administrative concernant le logement, la vie familiale... (surtout le fait des adultes), et toutes les demandes ponctuelles diverses mêlant le renseignement pratique rapide (adresses, les conseils de lecture et tous les renseignements techniques (orientation dans la bibliothèque, utilisation du fichier, présence d'un ouvrage, suggestions d'achats, activités de l'établissement...). Nous aimerions souligner que l'activité du renseignement n'est presque jamais signalée en tant que telle (existence et nature, cf. les Guides du lecteur) et qu'elle est donc liée à la fréquentation du lecteur (habitude de la bibliothèque et du bibliothécaire). Il est important d'autre part de distinguer les demandes exprimées et donc connues du bibliothécaire, et les besoins latents, ceux qui ne passent pas par l'intermédiaire de la bibliothèque et ceux qui ne présentent aucune demande de service d'information. Au sein des demandes exprimées, il faut aussi savoir que les usagers ont tendance à présenter une demande plus générale que le besoin réellement recouvert, en raison "d'une certaine tendance à demander ce qu'ils estiment que le système peut leur procurer plutôt que ce dont ils ont réellement besoin". (IO)

D - Les services rendus par les Salles de lecture

a - A l'intérieur de la bibliothèque

- la fonction de consultation sur place:

C'est traditionnellement avec la fonction du prêt la fonction spécifique des bibliothèques publiques. Historiquement, dans les bibliothèques parisiennes, la fonction du prêt est dominante et prioritaire (5,7 millions de prêts de documents en 1983). Cela a pour effet que le maximum de moyens est engagé pour le fonctionnement de la Salle de prêt: service public du prêt exigeant au moins deux personnes dans les bibliothèques moyennes (sur un total moyen de cinq personnes travaillant en section adultes), en

moyenne quatre personnes dans les grandes bibliothèques sur des effectifs très variables; le fonctionnement interne de la Salle de lecture est commun à celui de la Salle de prêt (pas de budget d'acquisition propre, pas de suivi des collections par une personne). Fonction essentielle, le prêt, avec son corollaire, mise en circulation des livres dans les meilleurs délais, entrave les fonctions annexes: abandon du dépouillement de périodiques à la bibliothèque Lancry, irrégularité de la mise à jour du panneau Actualités à la bibliothèque Valeyre, regret général des bibliothécaires de ne pas avoir le temps de se consacrer au dépouillement des périodiques, à la constitution de dossiers de presse. D'autre part, un risque de coupure peut naître entre la Salle de prêt et la Salle de lecture lorsque le personnel de service public en Salle de prêt n'est jamais affecté en Salle de lecture; le bibliothécaire perd ainsi peu à peu la connaissance du fonds d'usuels.

Conçue comme le pendant de la fonction du prêt, la fonction de consultation sur place est dans beaucoup de bibliothèques très réduite; les bibliothécaires déclarent eux-mêmes vouloir bloquer le moins d'ouvrages possible en consultation sur place d'autant plus lorsque la bibliothèque ne peut s'offrir de doubles exemplaires. Beaucoup s'efforcent de mettre le plus possible de documents en libre accès pour le prêt dans les délais les plus rapides. Aussi la Salle de lecture reçoit-elle tout ce qui ne s'emprunte pas; nous insistons sur cette formule qui peut paraître une lapalissade, mais cette conception a présidé à la composition initiale des fonds: mise en consultation sur place des usuels traditionnels, des ouvrages peu maniables, des beaux-livres. Il est ainsi normal que l'on trouve en Salle de lecture les réserves de consultation sur place (vitrines à la bibliothèque Buffon pour les ouvrages très demandés et les livres anciens) et les réserves pour le prêt (en général, les collections de la Pléiade et les Guides bleus, les diapositives à la bibliothèque Picpus).

- la fonction de protection des documents:

Cette fonction nous semble tout à fait importante; en dehors de la composition des collections déjà évoquée, il faut souligner

l'importance de la surveillance exercée dans les grandes bibliothèques par le bibliothécaire en poste (ce poste est inexistant dans les zones de lecture sur place des bibliothèques moyennes); on peut penser que cette surveillance est plus ou moins accentuée par le niveau de qualification du personnel en poste (la tâche d'un adjoint-administratif est, en principe, plus de surveiller les collections que de renseigner); d'autre part, rappelons que selon les principes de programmation des nouvelles bibliothèques, ce poste au public ne dispose d'aucun instrument de travail permettant au bibliothécaire de renseigner le lecteur sans avoir à se déplacer ou à téléphoner. A la bibliothèque Malraux, le poste public en Salle de lecture est situé en un point stratégique permettant de surveiller Salle de lecture et Salle de prêt. Le service de la photocopieuse est liée à la fonction de protection des documents. Il est dans toutes les bibliothèques limités aux seuls documents de la bibliothèque et il n'y est fait par ailleurs aucune publicité auprès du public. Dans les bibliothèques Clignancourt et Malraux, la photocopieuse est placée dans la Salle de lecture comme l'aboutissement de la recherche documentaire et comme instrument de dissuasion pour l'arrachage et le découpage des pages; placée en service public, elle rend de très grands services. Mais face à une trop grande utilisation et face au risque d'abîmer les reliures, la bibliothèque Malraux refuse la photocopie des encyclopédies. A la bibliothèque Buffon, on affirme la volonté de réduire l'utilisation de la photocopieuse, d'ailleurs placée dans les services intérieurs, pour protéger les reliures. Il est bien évident que la protection des documents rejoint les objectifs du service public et vise à rendre accessible l'information la plus large à tous les usagers, comme le montre la présence en consultation sur place des dernières éditions de certains ouvrages très utilisés dont le prêt générerait la diffusion. Il est donc nécessaire d'entendre la consultation sur place comme le revers indispensable de la fonction du prêt et de comprendre que les deux fonctions desservent les mêmes buts documentaires.

Lieu de consultation sur place, la Salle de lecture est aussi un lieu de travail et de lecture, selon le public, les capacités d'accueil, la situation de la Salle de lecture par rapport à la Salle de prêt (éloignement générateur de calme mais frein éventuel à la fréquentation; proximité aux effets inversés). Ce sont bien sûr les scolaires et les étudiants des premières années qui utilisent le plus la Salle de lecture pour ses possibilités de travail, de travail en groupe pour les plus jeunes.

- la fonction documentaire et informative:

Cette fonction, attachée à tout organisme documentaire, ne nous paraît intéressante que si nous l'abordons sous un aspect particulier: à savoir quel type d'information peut fournir la Salle de lecture en dehors d'un fonds traditionnel calqué sur celui de la Salle de prêt? Est-elle apte à donner une information immédiate, ponctuelle et liée à l'action, ainsi que le décrit B. Richter?

Notre propos est donc d'étudier la fonction du renseignement pratiquée par les bibliothèques et par leur Salle de lecture éventuellement. Cette fonction est répartie dans des lieux et sur des supports très différents. Ceci tient à la diversité même des renseignements: renseignement oral donné par le bibliothécaire, renseignement fourni par le fonds de documents, renseignement affiché (signalisation, panneaux, présentoir des publications de la Ville de Paris). Ces renseignements ont des effets multiples: orientation du lecteur (à l'accueil, avec l'aide du Guide du lecteur), conseils de lecture (au bureau de prêt), aide documentaire et bibliographique (le fonds d'ouvrages, avec l'aide éventuelle du personnel du bureau de prêt ou de la Salle de lecture), aide à l'utilisation des fichiers (par le personnel de la Salle de prêt), orientation vers le fonds documentaire de la Salle de lecture, d'une autre section, d'une autre bibliothèque (par le personnel de la Salle de prêt, aide éventuelle du téléphone).

Le poste spécifiquement affecté aux renseignements dépend de la taille de l'établissement: dans les bibliothèques moyennes, il est lié à celui des inscriptions et du prêt et occupe un minimum de

deux personnes, au plus trois; on peut donc penser que la fonction du renseignement, jamais d'ailleurs explicitement signalée, est tributaire de la disponibilité du bibliothécaire à certains moments. A la bibliothèque Clignancourt, le poste de renseignements, d'accueil et des inscriptions, se démarque franchement de la fonction du prêt et emploie une à deux personnes. Dans tous les cas, le bibliothécaire travaille avec des instruments de recherche ponctuelle très précaires, annuaires de téléphone, dépliant de présentation des bibliothèques parisiennes (adresses, heures d'ouverture, spécialisation). La réponse du bibliothécaire est fortement marquée par sa culture personnelle, sa curiosité de l'actualité, sa connaissance de la bibliothèque. On est donc amené à penser que la fonction du renseignement est plutôt conçue à des fins d'orientation du lecteur, vers un certain fonds documentaire de la bibliothèque et des autres organismes documentaires. Cette orientation se fait à partir du fichier de la Salle de prêt essentiellement, parfois à partir d'un coup de téléphone pour s'assurer de la présence d'un document dans une section ou pour chercher conseil auprès des collègues; à l'extérieur de la bibliothèque, l'orientation reste très générale et ne peut porter sur des documents précis, en raison de l'inexistence de catalogue des fonds des bibliothèques parisiennes et des catalogues des autres bibliothèques (Bibliothèque Publique d'Information); le bibliothécaire est réduit à sa connaissance du réseau parisien grâce à son ancienneté d'autant plus qu'il ignore l'aboutissement du renseignement donné.

Le domaine de la documentation pratique et quotidienne révèle un foisonnement là aussi des supports et des lieux; on retrouve les publications de la Municipalité, les affiches des manifestations locales que le bibliothécaire se contente de recevoir mais ne collecte pas délibérément, les revues (Officiel des spectacles, Télérama, souvent posés sur la banque de prêt), à l'occasion un carnet d'adresses pour le travail interne du personnel, mais, qui placé au bureau de prêt peut aider à renseigner le public, parfois un panneau d'actualités à partir de coupures de presse et signa-

lant les manifestations culturelles et locales (bibliothèque Va-
leyre), parfois aussi des dossiers thématiques (services sociaux,
vie locale, sports, loisirs...), constitués à partir de la documenta-
tion reçue et non sur demande du bibliothécaire (bibliothèques
Clignancourt et Trocadéro). Dans quelques établissements, nous avons
rencontré un fonds indépendant de documentation pratique, et à la
bibliothèque Picpus un fonds local en Salle de lecture.

Bibliothèque Valeyre. La documentation pratique occupe un coin de
la Salle de lecture. On y trouve les fiches du CIDJ, classées dans
des classeurs thématiques (Métiers; Etranger; Vie sociale et loisirs;
Emploi, débouchés, éducation permanente; Sports; Vacances et un index
des mots clés); une personne est chargée de la mise à jour des
feuillets. Les ouvrages permettent de répondre à différents besoins

- + bibliographiques : Bibliographie de la Science-fiction (Ed.
Milan), Les livres disponibles 1979, ...
- + administratifs : Bottin administratif, Répertoire permanent
de l'administration française
- + recherche d'adresses culturelles (Répertoire des musées et
des collections publiques de France, Guide des centres d'in-
formation et de documentation administrative, Guide parisien
des libraires d'ancien et d'occasion, Hubschmid & Bouret...) ;
d'adresses pratiques (Guide des associations, SA2, Foyer pour
jeunes gens et jeunes filles, CEDIAS...), adresses de loisirs
(Vacances et week-ends à la ferme, Balland...)
- + biographiques : Who's who in France
- + locaux : Paris mode d'emploi (Autrement), Paris sans frontiè-
re (Balland), Paris sports (Veyrier)...

Bibliothèque Malraux. Le rayonnage de documentation pratique est
situé en Salle de lecture, sur le lieu de passage et de sortie
obligés. On y trouve la collection du Particulier depuis 1974
(index annuels) conservée dans des classeurs. Par rapport à la bi-
bliothèque précédente, le domaine des adresses quotidiennes est
plus développée (série des Bottins); on y trouve aussi les indica-
teurs SNCF auxquels la bibliothèque est abonnée, la revue mensuel-

le Actuel CIDJ et le Quid 1984.

Bibliothèque Buffon. La documentation pratique est placée à proximité de la banque de prêt, sur le passage accédant au coin des revues. On s'efforce d'y présenter les dernières éditions et de constituer un fonds cohérent et couvrant de nombreux domaines:

- + biographiques : Dictionnaires des noms propres de Robert en un volume, Bottin mondain, Who's who
- + administratifs : Bottin administratif, Dictionnaire des communes (Berger-Levrault)...
- + recherche d'adresses diverses (associations, presse, femmes...)
- + démarches quotidiennes : Guide de vos droits et démarches (Documentation Française)
- + formation professionnelle : Dicoguide de la formation (Formation France), Les Métiers d'art (Dessain&Tolra)
- + protection des consommateurs : Dictionnaire des consommateurs (Que choisir)
- + culinaires : Guide de la France gourmande (P.Bordas & fils), le Bottin gourmand (Didot)...
- + artistiques : Guide Emer (Ed.Roudil)
- + loisirs : Guide national des loisirs (Laffont), Le Livre des vacances (Laffont)...
- + vie parisienne : guides d'adresses, plans de Paris et de banlieue, annuaires téléphoniques

On remarque la présence de deux index : celui de l'Encyclopédie de la photographie (Life), et de l'Encyclopédie des arts manuels (Ateliers), possédées par la Salle de lecture. Ajoutons aussi les collections du Journal Officiel, des Bulletins municipaux, conservées tant que la place le permet; la Bibliothèque administrative envoie sa liste des nouvelles acquisitions et son Bulletin de documentation administrative (bulletin analytique, mensuel des ouvrages reçus).

Bibliothèque Clignancourt. Le fonds de documentation pratique est réparti à la fois au bureau de prêt (classeurs thématiques) et parmi les usuels de la Salle de lecture (annuaires, répertoires

d'adresses, fiches CIDJ, indicateurs SNCF, bottins). Toutefois, les agrandissements prévus devraient permettre de réaménager la Salle de lecture et, peut-être d'y développer la fonction du renseignement pratique en installant deux postes de service public, dont un spécialement affecté au renseignement pratique.

Bibliothèque Picpus. Elle est la seule à avoir développé un fonds local en Salle de lecture, placé dans des vitrines et destiné à la consultation sur place. Il se compose d'ouvrages d'histoire locale (livres neufs et d'occasion) et de dossiers de presse, constitués à partir du dépouillement des quotidiens; ces dossiers de presse, sous forme de classeurs, sont consacrés aux quartiers de l'arrondissement (Aligre, Bercy, Bois de Vincennes, ... un dossier sur les rues); des boîtes d'archives thématiques embrassent la vie de l'arrondissement (Services publics, santé et action sociale; Environnement urbain et logement; La vie politique; L'enseignement...). Ce fonds est signalé dans un fichier particulier (Auteurs, matières) de la Salle de lecture.

En conclusion, il est à remarquer que la fonction de documentation pratique et locale n'est jamais signalée en tant que telle et que seul, dans certains cas, son emplacement dans un lieu fréquenté, lui sert de publicité. De par la configuration des locaux, la Salle de lecture n'est pas toujours le lieu privilégié de cette fonction.

- fonctions annexes:

A l'occasion, dans les bibliothèques moyennes ou en l'absence de salle polyvalente, la Salle de lecture peut être transformée et aménagée afin de recevoir une animation limitée, telle qu'une rencontre avec des écrivains dans l'espace clos et assez petit de la zone des usuels de la bibliothèque Valeyre.

D'autre part, le ^{temps de service} ~~poste~~ public en Salle de lecture, par ailleurs très orienté vers la surveillance, est aussi utilisé par le personnel pour la lecture de la presse professionnelle et des demandes d'acquisitions.

b - A l'extérieur de la bibliothèque

- fonction d'orientation:

Nous avons déjà vu que la fonction d'orientation est liée à celle du renseignement. En dehors de la bibliothèque, l'orientation du lecteur se fait généralement vers la bibliothèque la plus proche, vers une bibliothèque plus importante ou vers un fonds spécialisé. L'orientation vers la Bibliothèque Publique d'information est très fréquente. Cette fonction s'effectue dans différents points de la bibliothèque, éventuellement en Salle de lecture. C'est une fonction essentielle dans la mesure où les bibliothèques parisiennes forment un réseau et desservent les mêmes objectifs; mais on peut regretter que la complémentarité des établissements ne soit pas plus marquée (catalogues collectifs inexistants).

L'orientation vers d'autres organismes reste rare, car les bibliothèques entretiennent très peu de relations avec les bibliothèques privées (des comités d'entreprise, des CDI...). En revanche, les lecteurs sont assez souvent envoyés vers les mairies d'arrondissements lorsque les bibliothèques, surtout moyennes, ne possèdent pas une documentation pratique suffisante (publications de la Ville de Paris), les Bulletins municipaux ou le Journal Officiel.

- fonction de collaboration:

Cette fonction ne fait pas, ou très peu, intervenir les Salles de lecture. Au niveau des acquisitions, on connaît le rôle de centralisation joué par le Service technique. On peut regretter que le coût des ouvrages de référence n'incite pas à élaborer un plan d'acquisitions partagées des encyclopédies chères et moins utilisées (Encyclopédie Britannica, encyclopédies spécialisées), des ouvrages dont le renouvellement fréquent s'impose (annuaires, recueils de données).

Les bibliothèques chargées d'acquérir un fonds spécialisé d'ouvrages, d'usuels et de périodiques sont en principe les pièces maîtresses de la répartition concertée des fonds. Mais une telle activité ne modifie pas les services rendus par la Salle de lecture: à la bibliothèque Lancry, le fonds de sport occupe des rayonnages

indépendants de la Salle de prêt; à la bibliothèque Malraux, les ouvrages de référence et les anciens numéros reliés des revues de cinéma sont réunis en Salle de lecture, dans une zone spéciale; les ouvrages pour le prêt sont intégrés à ceux de la Salle de prêt; la spécialisation accroît donc ici la fonction documentaire de la Salle de lecture (dépouillement des revues) mais sans en modifier le rôle de consultation sur place.

Pour nous résumer, la Salle de lecture existe et fonctionne essentiellement par rapport à la Salle de prêt, en assurant la consultation sur place et la protection des documents. La configuration de lieux détermine les fonctions corollaires (fonds de documentation pratique et locale). La Salle de lecture partage avec les autres services publics les fonctions de renseignement et d'orientation, mais celles-ci n'y sont pas spécifiquement marquées, d'autant moins par l'importance accordée à la surveillance, d'autant moins aussi lorsque la Salle de lecture, dans les bibliothèques moyennes, n'a pas de poste public. Les Salles de lecture parisiennes sont donc avant tout des lieux, de consultation et de travail et se dissocient très souvent des lieux de renseignements et de documentation pratiques.

c - Les projets susceptibles de modifier les fonctions des Salles de lecture

La bibliothèque Buffon prévoit un réaménagement de la Salle de lecture; une partie serait consacrée à un fonds professionnel issu du transfert de la bibliothèque professionnelle, actuellement logée dans les locaux du Service technique (environ 8000 ouvrages de bibliothéconomie et de formation professionnelle); sur ce fonds, viendrait se greffer des ouvrages touchant le domaine de la communication (presse, information, vie intellectuelle) afin de répondre aux besoins des élèves préparant les examens de bibliothécaire (concours de la Ville de Paris, préparation au CAFB) et d'un public intéressé par les problèmes de la communication. Ce fonds voisinerait celui de la Salle de lecture d'origine; on peut donc

espérer que celle-ci sera le relais complémentaire du fonds professionnel et que les deux fonds exerceront une attirance réciproque.

On prévoit par ailleurs, au niveau du réseau de lecture publique, le dépouillement partagé des revues; actuellement, seules les bibliothèques spécialisées conservent et dépouillent leurs périodiques; dans les autres bibliothèques, périodiques et quotidiens sont soumis à des régimes divers: les périodiques sous forme de numéros spéciaux (Avenirs, Autrement...) sont catalogués comme les livres; les revues et quotidiens sont conservés temporairement, selon les capacités de stockage et l'état de la revue, ensuite ils sont prêtés ou donnés à une bibliothèque d'étude; les revues universitaires présentes dans les bibliothèques dominantes sont conservées (à la bibliothèque Clignancourt en Salle de prêt dans des bacs). Il s'ensuit une perte d'information regrettable (le réseau totalise près de 4000 abonnements sur 700 titres, (II)). Le dépouillement partagé couvrirait près de 80 titres de périodiques pour le grand public; les bibliothèques à la base du dépouillement recevraient un double abonnement et conserveraient les périodiques dépouillés; un thésaurus commun serait l'instrument de travail des bibliothécaires, les jeux de fiches seraient distribués dans tout le réseau en localisant les bibliothèques conservatrices des revues. Ces périodiques, exclus du prêt, viendraient grossir le fonds de consultation sur place; mais on ne peut encore préciser dans quelle mesure les Salles de lecture seront associées à ce projet au niveau parisien et au niveau local.

Notes

- (1) Cf. en annexes les plans des bibliothèques.
- (2) Renseignement fourni par M. Sineux, cours E.N.S.B., 14 déc. 1983.
- (3) Il faut compter trois mois, dans les meilleurs délais, entre la parution du livre et sa mise en circulation. D'autre part, on ne peut préciser le taux d'utilisation du Service technique par les bibliothèques, qui est très variable et dépend de la politique d'acquisitions du chef d'établissement; on peut poser comme principe que plus une bibliothèque est importante et moins elle fait appel au Service technique (pour près de 10% seulement pour la bibliothèque Clignancourt qui dispose d'un atelier de reliure).
- (4) CROZET (Léo). Op.cit. P. 98.
- (5) BACH (Charles-Henri). Op.cit. P. 140.
- (6) BEAUDIQUEZ (Marcelle) et BETHERY (Annie). Op.cit. P. 8.
- (7) Nomenclature du Syndicat national de l'édition. In : Livres-Hebdo, 42, 17 déc. 1983, p. 75-78.
- (8) Certes, les ouvrages destinés traditionnellement à la consultation sur place sont les plus chers: ^{le} prix moyen des livres classés dans les Beaux-arts - Beaux-livres en 1982 est de 90,97F, celui des Encyclopédies de 84,54F alors que la Littérature (dont l'histoire et la géographie) a un prix moyen de 47,51F (sans les collections de poche (In : Livres-Hebdo, 42, 17 déc. 1983.)). Mais, à défaut de statistiques précises ventilées par catégories d'ouvrages, on peut remarquer très empiriquement que certains ouvrages acquis par les Salles de prêt (non en collection de poche; certains romans, des ouvrages de sciences humaines, de vulgarisation scientifique, de loisirs...) atteignent souvent et même dépassent le prix moyen d'un beau-livre.
- (9) FRANCE. Ministère de la culture. - L'Expérience et l'image des bibliothèques municipales: enquête par sondage auprès de la population nationale. In : Bulletin des bibliothèques de France, T. 25, 6, 1980, p. 265-299.
- (10) UNESCO. - Principes directeurs pour l'évaluation des systèmes et services d'information. - Paris: UNESCO, 1978. P. 90.
- (11) Renseignement donné par le Bureau des bibliothèques (avril 1984).

CONCLUSION

L'état actuel des Salles de lecture parisiennes s'explique par diverses raisons: au sein de la bibliothèque, c'est une configuration particulière qui écarte la Salle de lecture du pôle central des activités; de façon générale, ce sont des raisons historiques et une politique délibérée de privilégier le prêt. En effet, les bibliothèques parisiennes, issues des bibliothèques populaires, sont nées dans un contexte de refus de la bibliothèque d'étude, vouée à la conservation, et, par opposition, de promotion de la bibliothèque publique, attachée à la communication des documents. Elles se sont donc développées différemment des bibliothèques municipales de province, initialement consacrées à l'étude et venues tant bien que mal à la lecture publique. Plus que jamais, actuellement, le prêt est l'indice révélateur de l'activité de la bibliothèque et de son critère d'efficacité, et ceci quels que soient l'importance, l'ancienneté, l'environnement de la bibliothèque. Le développement d'activités particulières est en général lié à des initiatives locales, méconnues et qui disparaissent au départ de leur instigateur.

Mais il est nécessaire aussi de considérer l'implantation des bibliothèques parisiennes. Prenons l'exemple de la Bibliothèque Publique de Massy, dont on sait par ailleurs qu'elle a été conçue comme bibliothèque professionnelle devant illustrer l'enseignement théorique. La Salle de lecture fonctionne en tant que service indépendant (budget et personnel propres) offrant un fonds d'usuels (près de 9.000 ouvrages), un fonds de quotidiens conservés, un fonds de périodiques conservés (dont une cinquantaine sont dépouillés), un fonds local et régional, un fonds documentaire constitué de dossiers thématiques et géographiques, un fonds de formation professionnelle (publications de l'ONISEP). Dans ces conditions, la fonction documentaire, traditionnelle et quotidienne est privilégiée. Mais l'implantation de la bibliothèque est bien différente de celle des bibliothèques parisiennes: à une vingtaine de kms de Paris, elle dessert, avec une bibliothèque municipale

récente, l'agglomération massicoise (environ 40.000 hts) et les communes environnantes; elle s'est donc efforcée de rassembler une documentation, en particulier locale et professionnelle, compte tenu de la dispersion dans le département des points d'information (mairies, associations, CIO d'Evry...); la bibliothèque est donc un lieu centralisateur de l'information, indépendant et isolé.

A Paris, la structure en réseau des bibliothèques municipales multiplie les lieux d'information (entre lesquels, il semble à priori plus facile de circuler que dans un département); les établissements se complètent et, dans ce contexte, l'orientation d'une bibliothèque à une autre est primordiale; aucune bibliothèque ne prétend jouer un rôle centralisateur. Il ne faut pas perdre de vue aussi que le Schéma directeur prévoyait la création d'une bibliothèque centrale de prêts (Médiathèque des Halles), destinée à compléter la BPI (réservée à la consultation sur place).

D'autre part, l'environnement culturel et informatif est plus dense à Paris; les bibliothèques municipales sont en concurrence avec d'autres établissements (surtout la BPI) et d'autres points d'information; ceci est particulièrement vrai pour l'information locale déjà diffusée par les journaux locaux, les associations de quartiers, les mairies... et pour l'information pratique (mairies, CIO, boutiques de droit...).

Dans cet environnement privilégié, quels sont les besoins du public? L'enquête de la Direction du Livre déjà citée s'attachait à l'image des services offerts par les bibliothèques auprès des lecteurs et des non-inscrits. Parmi les inscrits, 74% se déclarent intéressés par le service de documentation et de renseignements dans tous les domaines (dont 65% par l'histoire et l'actualité locales). Le service de documentation et de renseignements (pluridisciplinaire et locaux) est le premier des services non traditionnels (autre que le prêt) à susciter l'intérêt des inscrits; notons que 74% des 35-49 ans, donc le public actif, sont attirés par la documentation locale. D'autre part, 95% des inscrits attendent de la bibliothèque qu'elle joue un rôle dans les études des enfants et 77% dans la formation professionnelle des adultes. 40% des non-inscrits,

dont parmi eux une population sous-représentée dans les bibliothèques, hommes, actifs, commerçants, artisans, ... souhaiteraient y trouver des informations sur le travail, les loisirs, la maison... (I) Le problème à Paris est de savoir si la population est satisfaite des services d'information autres que les bibliothèques, et dans ce cas le développement de Services de référence à l'anglosaxonne ne paraît pas nécessaire, ou bien si les parisiens n'expriment pas tous leurs besoins car ils savent ne pas trouver de réponse dans les bibliothèques existantes; on sait que les bibliothèques sont aussi soumises à ce jeu interactif de l'offre et de la demande. Un service différent dans les bibliothèques parisiennes est-il finalement nécessaire?

(I) FRANCE. Ministère de la culture. - L'Expérience et l'image des bibliothèques municipales. Op.cit.

Annexes

Fiches techniques et plans des bibliothèques

Bibliothèque Buffon (créée en 1972 dans le 5ème arrdt)

1990 mètres carrés

total des documents imprimés : 53.141 (déc.1982)

Section adultes

672 mètres carrés

39.250 livres (fin 1982)

110.801 prêts (1983)

9 agents

Salle de lecture

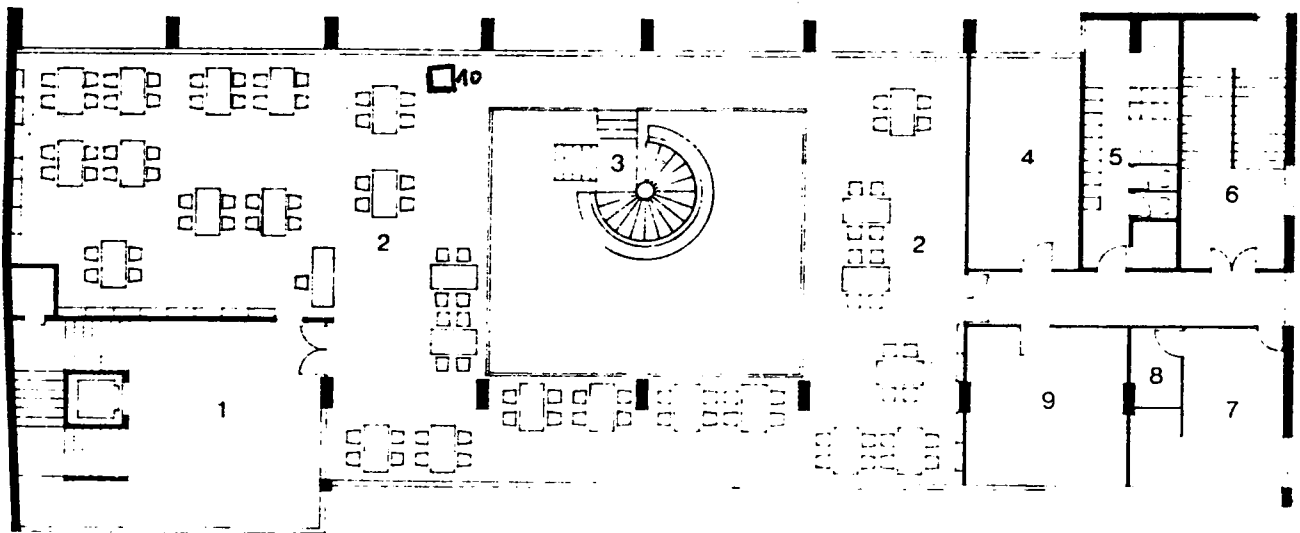
environ 285 mètres carrés

96 places assises

près de 2.500 usuels

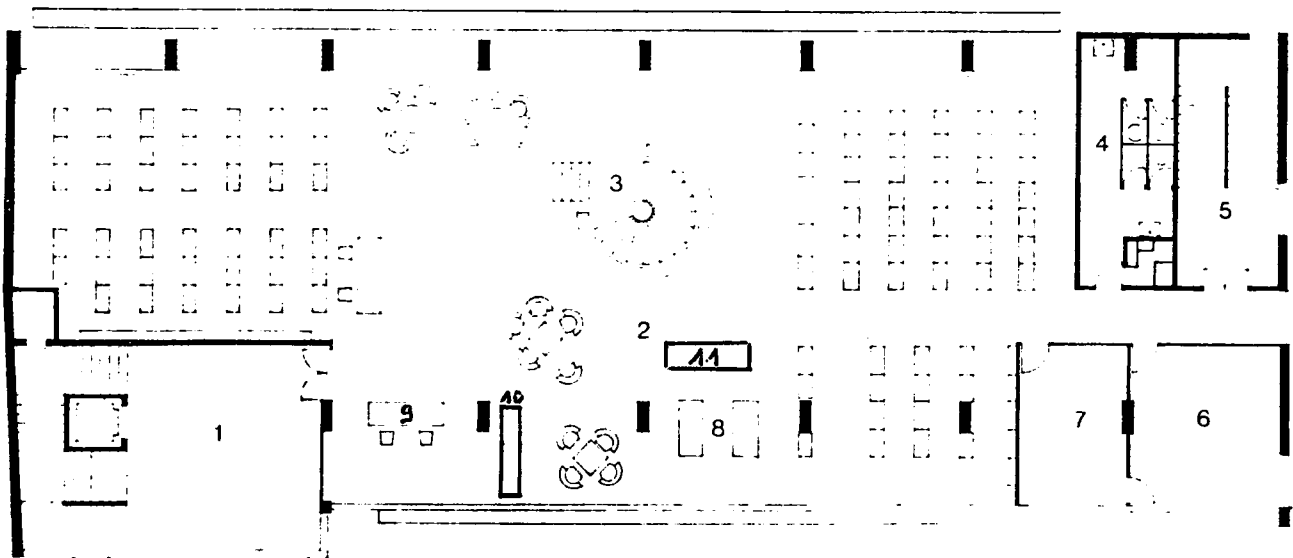
lecture sur place 1983 : 16.745

Bibliothèque Buffon - section des adultes (3ème et 4ème étages)



Quatrième étage.

- 1 Hall
- * 2 Salle de lecture
- 3 Accès au 3^e étage (salle de prêt)
- 4 Bureau
- 5 Groupe sanitaire
- 6 Sortie de secours
- 7 Réfectoire
- 8 Rangement
- 9 Atelier
- 10 poste de travail



Troisième étage.

- 1 Hall
- * 2 Salle de prêt adultes
- 3 Accès au 4^e étage (salle de lecture)
- 4 Groupe sanitaire
- 5 Sortie de secours
- 6 Catalogage
- 7 Bureau du conservateur
- 8 Périodiques
- 9 Banque de prêt Accueil.
- 10 Documentation pratique
- 11 Fichiers

la section jeunesse est au 2ème étage et la discothèque au 6ème

Bibliothèque A.Malraux (créée en 1983 dans le 6ème arrdt)

1.500 mètres carrés

total des documents imprimés : 51.203 (fin 1982)

Section adultes

806 mètres carrés

41.118 volumes (fin 1983)

58.553 prêts (sept.1983 dans les anciens locaux Luxembourg)
près de 11 agents

Salle de lecture

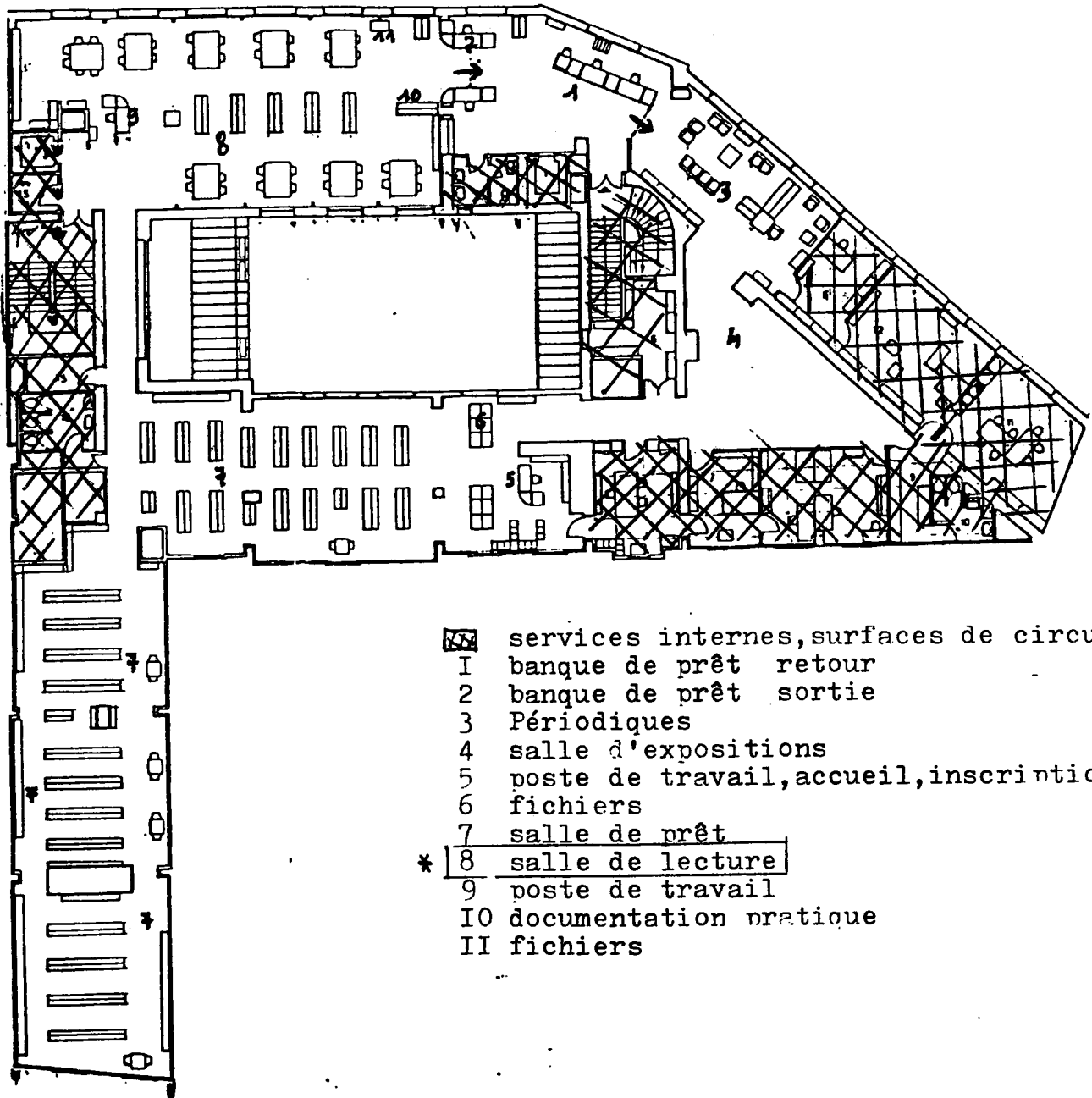
environ 225 mètres carrés

40 places assises

1136 usuels (fin 1983)

Bibliothèque André Malraux - section des adultes
(4 ème étage)

MALRAUX 4^{ème} ADULTES



Plan : Martine STREM, élève-architecte
(octobre 1983)

la section jeunesse est au 3ème étage et la discothèque au 5ème

Bibliothèque Valeyre (créée en 1970 dans le 9ème arrdt)

610 mètres carrés

total des documents imprimés : 31.497 (fin 1982)

Section adultes

225 mètres carrés

25.238 volumes (1982)

63.569 prêts (1983)

5 agents

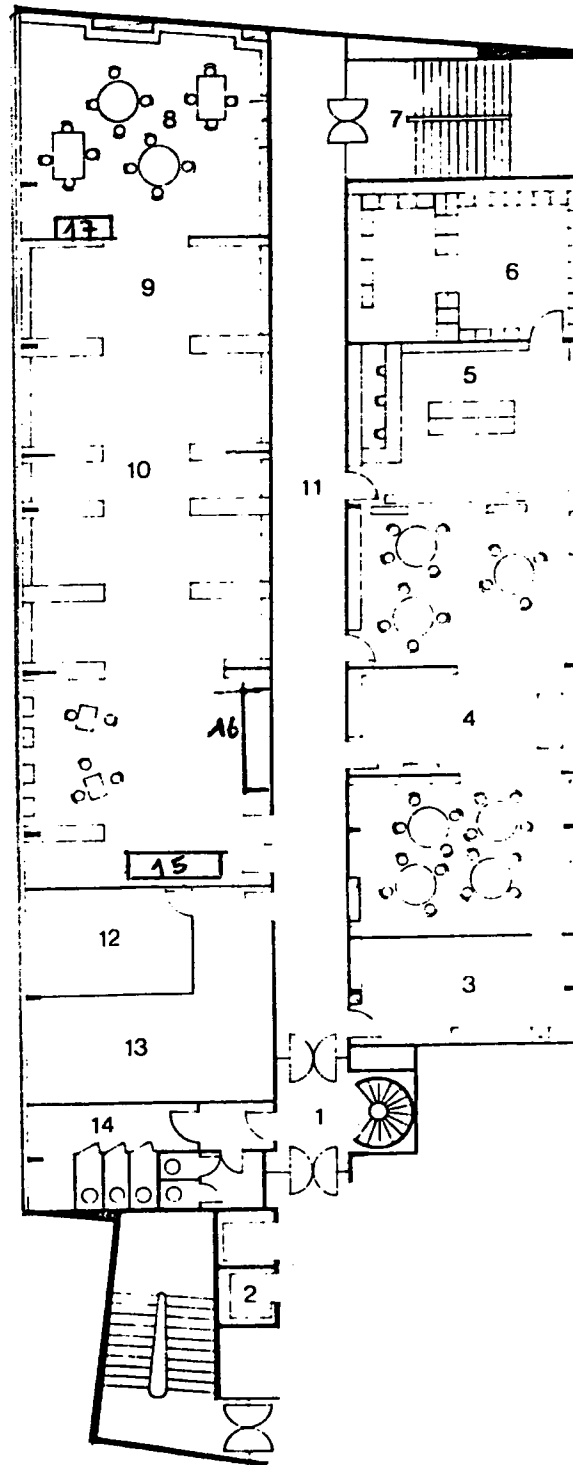
Salle de lecture

environ 15 mètres carrés

32 places assises

873 usuels (1983)

Bibliothèque Valeyre - section adultes, jeunesse, discothèque



- 1 Entrée
- 2 Ascenseurs
- 3 Vestiaire et réfectoire du personnel
- * 4 Bibliothèque des jeunes
- 5 Discothèque
- 6 Auditorium
- 7 Escalier de secours
- * 8 Salle de lecture
- * 9. 10 Salles de prêt
- 11 Couloir d'expositions
- 12 Bureau du conservateur
- 13 Salle de préparation des livres
- 14 Groupe sanitaire
- 15 Banque du prêt-Accueil
- 16 Fichiers
- 17 Documentation pratique

Bibliothèque Lancry (créée en 1974 dans le 10ème arrdt)

580 mètres carrés

total des documents imprimés : 26.524 (fin 1982)

Section adultes

225 mètres carrés

19.023 volumes (fin 1982)

46.083 prêts (1983)

6 agents

Salle de lecture

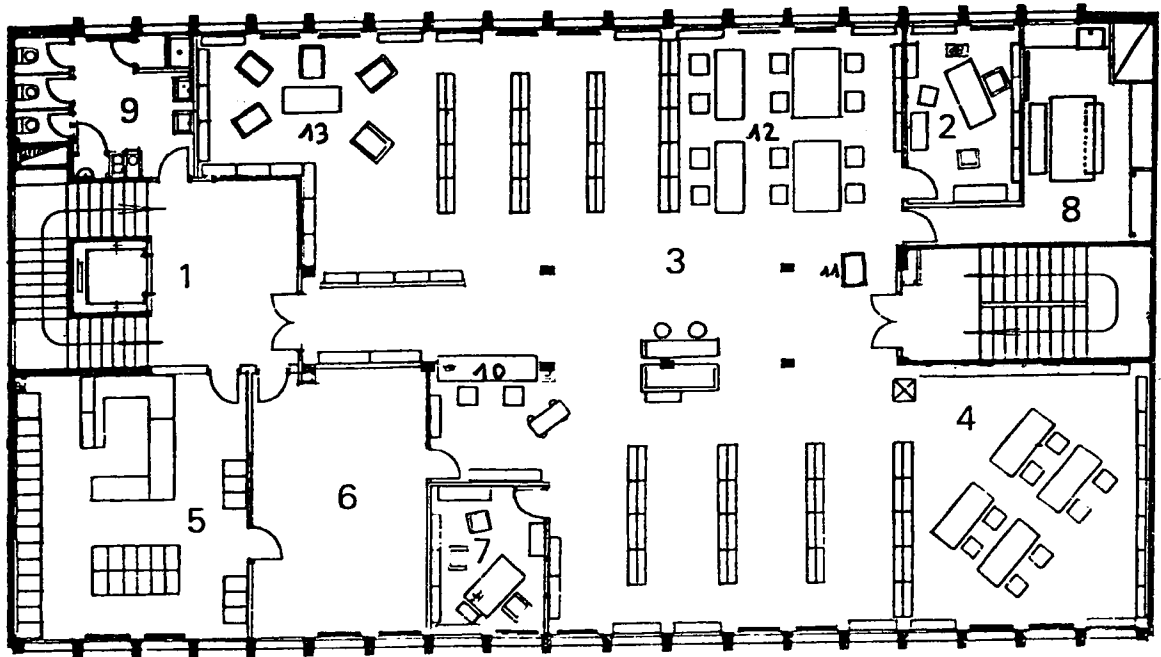
près de 12 mètres carrés

20 places assises

680 usuels (fin 1982)

Bibliothèque Lancry - section adultes et discothèque

(4 ème étage - la section enfants est au 3 ème)



4 ème étage

- 1 Entrée
- 2 Bureau du conservateur
- * 3 Bibliothèque des Adultes
- 4 Bibliothèque des Sports

5 Discothèque

6 Auditorium

7 Bureau

8 Cuisine

9 Groupe sanitaire

10 Banque de prêt - accueil
inscriptions

11 Fichiers

* 12 Zone des usuels

13 Périodiques

Bibliothèque Clignancourt (créée en 1967 dans le 18^{ème} arrdt)

1835 mètres carrés

total des documents imprimés : 86.733 (fin 1982)

Section adultes

540 mètres carrés

67.770 volumes

283.254 prêts (1983)

28 agents

Salle de lecture

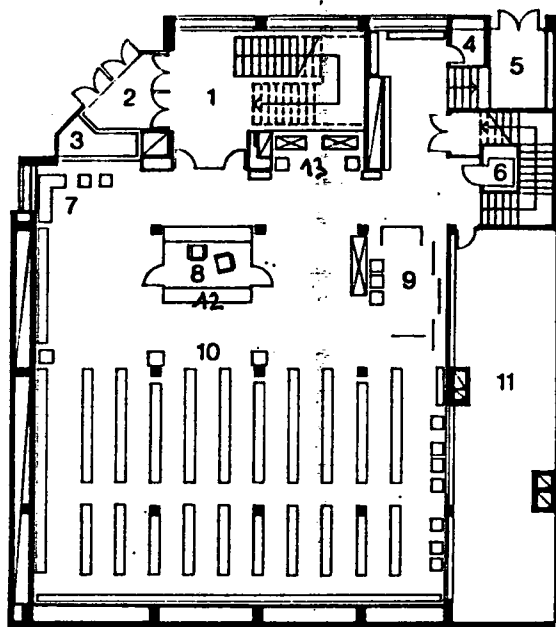
environ 155 mètres carrés

60 places assises

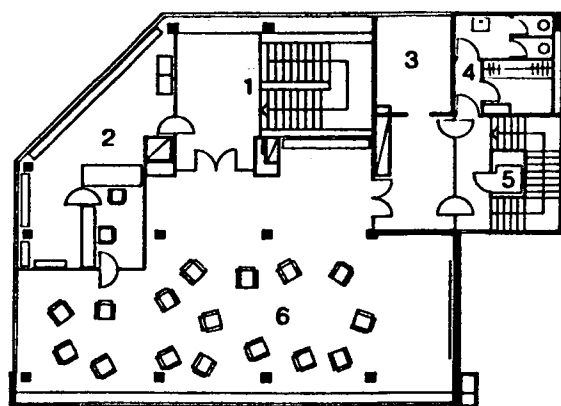
2380 usuels (1983)

lecture sur place 1983 : 17.323

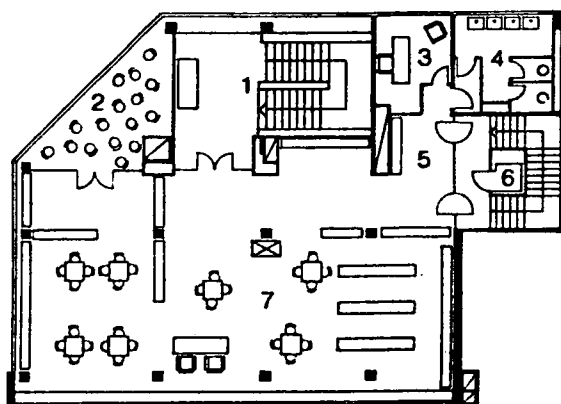
Bibliothèque Clémencecourt



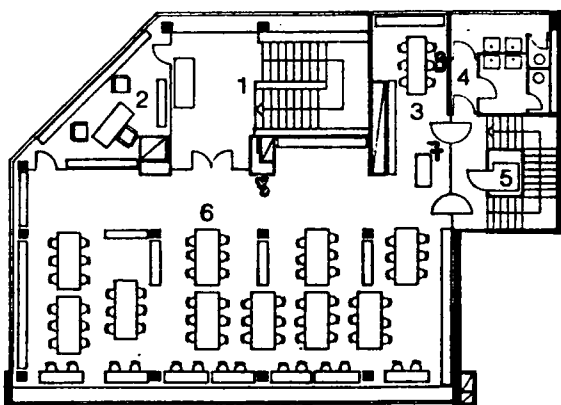
Rez-de-chaussée.
(adultes)



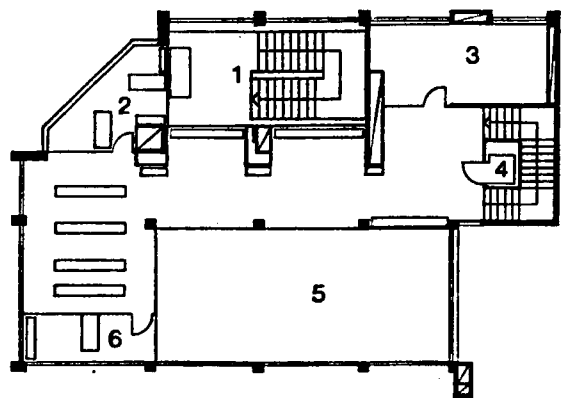
Troisième étage.
(discotheque)



Deuxième étage.
(enfants)



Premier étage.
(Salle de lecture)



Entresol.
(adultes)

- Rez-de-chaussée :
- 1 Entrée. Escalier principal
 - 2 Tambour
 - 3 Jardinière
 - 4 Dépôt
 - 5 Sortie de secours
 - 6 Ascenseur
 - 7 Coin fumeur
 - 8 Banque de prêt
 - 9 Coin lecture
 - 10 Salle de prêt
 - 11 Jardin
 - 12 Accueil. Inscriptions. Renseignements
 - 13 Fichiers
- Entresol :
- 1 Escalier principal
 - 2 Bureau
 - 3 Reliure et préparation des livres
 - 4 Ascenseur
 - 5 Vide du hall
 - 6 Bureau
- 1^{er} étage :
- 1 Escalier principal
 - 2 Bureau du conservateur
 - * 3 Salle des périodiques
 - 4 Groupe sanitaire
 - 5 Ascenseur
 - * 6 Salle de lecture
 - 7 Poste de travail
 - 8 Fichiers
 - 9 Annuaire, bottins.
- 2^e étage :
- 1 Escalier principal
 - 2 Salle de l'Heure du conte
 - 3 Bureau
 - 4 Groupe sanitaire enfants
 - 5 Vestiaire enfants
 - 6 Ascenseur
 - * 7 Bibliothèque de la jeunesse
- 3^e étage :
- 1 Escalier principal
 - 2 Salle de prêt des disques
 - 3 Réfectoire du personnel
 - 4 Sanitaire et vestiaire du personnel
 - 5 Ascenseur
 - 6 Auditorium

Bibliographie

- BACH (Charles-Henri). - Petit guide du bibliothécaire. - 3ème éd. revue, augmentée et mise à jour par Yvonne Oddon. - Paris:Ed. Je sers, 1948.
- BAUDIN (Guy). - Bibliothèques de la Ville de Paris:cours. - [Villeurbanne]:[E.N.S.B.], 1981.
- BAUDIN (Guy). - Eléments pour un programme de bibliothèque publique. - Paris:Service technique des bibliothèques, 197.
- BEAUDIQUEZ (Marcelle) et BETHERY (Annie). - Ouvrages de référence pour les bibliothèques publiques:répertoire bibliographique. - Nouv.éd.refondue et augmentée. - Paris :Cercle de la librairie, 1978.
- CROZET (Léo). - Manuel pratique du bibliothécaire. - Nouv.éd. - Paris:Libr.E.Nourry, 1937.
- FRANCE.Ministère de la culture. - Les Bibliothèques en France: rapport au Premier Ministre...par Pierre Vandevoorde. - Paris:Dalloz, 1982.
- FRANCE.Ministère de la culture. - L'Expérience et l'image des bibliothèques municipales:enquête par sondage auprès de la population nationale.In : Bulletin des bibliothèques de France, T.25,6, 1980, p.265-299.
- FRANCE.Ministère de la culture. - Pour une politique du livre et de la lecture:rapport au Ministre de la culture par Bernard Pingaud et Jean-Claude Barreau. - Paris: Dalloz, 1982.
- GALVIN (Thomas J.). - Reference services and libraries.In : Encyclopedia of library and information science, Vol.25, p.211-226.
- GARRIGOUX (Alice). - La Lecture publique en France. - Paris: La Documentation française, 1972.
- MOREL (Eugène). - La Librairie publique. - Paris:A.Colin, 1910.

PARIS.Bureau des bibliothèques. - Schéma directeur d'implantation des bibliothèques de la Ville de Paris. - Paris:[Bureau des bibliothèques]1975.

RICCI (Seymour de). - Le Problème des bibliothèques françaises: petit manuel pratique de bibliothéconomie. - Paris :L.Giraud-Badin,1933.

RICHTER (Brigitte). - Précis de bibliothéconomie. - 3ème éd. corrigée et augmentée. - Paris:K.G.Saur,1982.

SINEUX (Michel). - Paris:là où construire est impossible,on rénove le réseau.In : Livres-Hebdo,4,24 janv.1983, p.59-61.

